NOUVELLE

REVUE APOLOGÉTIQUE

SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE S. E. LE CARDINAL **VERDIER**, ARCHEVÊQUE DE PARIS

ET DE S. E. LE CARDINAL **BAUDRILLART**, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

ANCIENS DIRECTEURS DE LA " REVUE APOLOGÉTIQUE "

DIRECTEURS

ÉDOUARD DUMOUTET

Docteur en théologie

Directeur au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy

MARC LALLIER

Aumônier à la Cité Universitaire

Ancien Directeur au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy

AOUT 1939

BEAUCHESNE ET SES FILS, EDITEURS A PARIS

Tome II 36e Année

SOMMAIRE DU N° 645. — AOUT 1939

Ed. DUMOUTET ..... Ascèse et vie intérieure dans la vie sacerdotale 55

P. DUVIGNAU ..... Pour mieux comprendre la vie sacramentelle : immutabilité et variabilité des rites. (1). Le problème .. 63

P. CHAILLET ..... L'Eglise est une 73

L'Actualité religieuse 85

H. MICHAUD ..... La lèpre n'est plus incurable .. 85

Dr R. BIOT ..... « Présences » 93

S. GRISON ..... Souci de la prédication.

Chroniques

V. LENOIR ..... Chronique de théologie dogmatique 103

Informations 115

Notes et documents. — I. Hammourapi; II. Notes de littérature. Petite correspondance. Revue des Revues. Bibliographie.

S'adresser : Pour la Rédaction, aux Directeurs, 117, rue de Rennes, à Paris; Pour l'Administration, à M. Gabriel BEAUCHESNE.

La **Nouvelle Revue Apologétique** paraît le 5 de chaque mois

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande ou du n° d'abonnement. Joindre 2 francs pour les frais ou il ne sera pas tenu compte de la demande.

Prix de l'abonnement annuel (partant du 1er Janvier)

France ..... **40** fr. Union Postale ..... **60** fr.

Compte de Chèques Postaux : Beauchesne et ses Fils, n° 3929

Le numéro coûte : **5** fr.

Les années antérieures forment 67 volumes. Chaque volume se vend **25** fr.

N.-B. — Les abonnés désirant recevoir leurs exemplaires non rognés sont priés d'en avertir l'administration de la Revue.

Tous droits de reproduction, traduction ou adaptation réservés pour tous pays.

ASCESE, VIE INTÉRIEURE, ET APOSTOLAT DANS LA VIE SACERDOTALE

Si l'on cherche à déterminer la place de l'ascèse dans le cadre d'une vie sacerdotale d'aujourd'hui, il est d'abord nécessaire de préciser le sens du mot. Au sens étymologique d'exercice préparatoire à la vertu, de *lutte* morale, ayant pour but de faire triompher en nous le bien sur le mal, la question semble être aussi vite résolue que posée : n'est-il pas évident que cette lutte entre dans la perspective obligatoire de toute vie chrétienne, par conséquent de la vie sacerdotale ? La fidélité aux commandements de Dieu est la loi fondamentale de la perfection chrétienne, impliquée dans l'obligation non moins impérative, pour tout chrétien, d'assigner à tous ses efforts l'unique nécessaire, c'est-à-dire le salut de son âme. Cette poursuite de l' « unique nécessaire » entraîne plus ou moins directement le devoir d'apostolat qui lié de près, semble-t-il, au commandement : « Tu aimeras le prochain comme toi-même », est impliqué également dans notre fin suprême, qui est la gloire de Dieu. Cela vaut pour les prêtres, comme pour les laïcs. (1) A ce titre également, pour faire triompher la charité fraternelle sur l'égoïsme, l'ascèse, au sens premier du mot, s'impose pour les uns comme pour les autres.

Mais par ascèse on entend habituellement dans la langue chrétienne autre chose que cette simple lutte morale dans le domaine des obligations strictes; c'est la pratique des « conseils » évangéliques formulés par le Christ dans les Béatitudes : pauvreté, obéissance, etc.

Une certaine pratique des conseils évangéliques entre dans la perspective normale de tout chrétien, pour autant que tout chrétien est lui aussi appelé à la perfection, et que l'observation réelle des commandements de Dieu suppose qu'on ne s'en tienne pas au strict obligatoire. Mais cette pratique des conseils évan-

(1) Sur ce point excellentes pages dans P. Glorieux, *Dans le prêtre unique* p. 74 et suiv. et aussi sur l'universalité de l'ascèse, de bonnes remarques dans F. Hermans, *Propos d'ascèse*, Bloud et Gay, 1939.

géliques est extrêmement variable et comporte des modalités très nombreuses; en toute hypothèse, à ce titre aussi, « l'ascèse » doit nécessairement accompagner une vie sacerdotale, aujourd'hui comme hier.

Mais si, maintenant, on considère le sacerdoce en lui-même, dans ses obligations essentielles et dans son esprit, il est évident qu'au prêtre, représentant de Jésus-Christ sur la terre, plus qu'au simple laïc s'impose une pratique plus rigoureuse des conseils évangéliques, même sans faire entrer en ligne de compte le célibat qui, pour lui, est une stricte obligation : est-ce que sa messe quotidienne ne doit pas l'amener à pénétrer sa vie d'esprit de sacrifice et que sa mission de médiateur, d'intercesseur auprès de Dieu, d' « orant » par excellence, ne l'oblige pas, pour se maintenir en état de prière et « baigner dans la contemplation », (1) à un effort constant de dépouillement intérieur ?

Encore faut-il noter que, prêtre, il ne dit pas sa messe d'abord pour sanctifier son âme, mais pour diffuser dans l'Eglise les mérites de Jésus-Christ, et que la prière est sacerdotale dans la mesure où elle n'est pas purement individualiste, qu'elle devient celle de l'Eglise tout entière.

Faut-il dire alors que cette ascèse qu'on pourrait appeler strictement sacerdotale coïncide avec l'ascèse propre aux religieux ?

Cela peut paraître évident, quoique assez vague, si l'on signifie par là que le prêtre doit, pour correspondre à sa vocation, faire une place à la pauvreté, l'obéissance, etc.

Mais si l'on veut dire que tout prêtre devrait être tout à fait religieux, c'est-à-dire en somme formuler des vœux et accepter tout ce qu'ils impliquent (vg. l'obéissance plus détaillée, le contrôle strict, etc.), au risque de laisser échapper des moyens plus rigoureux, irremplaçables, de sanctification, à qui veut réfléchir sans parti-pris, la chose paraîtra beaucoup plus incertaine. Car, ici, nous nous heurtons à l'autre aspect, également fondamental, du sacerdoce : l'aspect apostolique. Si la mission apostolique est déjà partiellement remplie par la prière et le sacrifice, chacun conviendra qu'elle suppose en outre toujours pour l'évêque — qui a la plénitude du sacerdoce — et normalement pour le prêtre, une activité extérieure multiforme aussi variée que les besoins des âmes et de l'Eglise (2). Je dis

(1) Cf. GUILLEBAUD, dans *Echanges et Recherches*, fev. 1939.
(2) Sur ce point R.-P. de GUIBERT, *Noviciat ou Seminaire* p. 92.

normalement, parce qu'il faut prévoir *des cas exceptionnels*, maladie, attraits particuliers, dons extraordinaires, missions spéciales.

Mais de l'aspect apostolique du sacerdoce, il résulte que l'ascèse proprement sacerdotale doit s'harmoniser étroitement avec ce qui constitue le devoir d'état par excellence du prêtre diocésain; le *regimen animarum* (y compris, à côté du ministère paroissial, catéchisme, confession, visite des malades, des paroissiens, prédication, les œuvres de persévérance et de conquête, Action catholique, et pour les professeurs, leurs cours) : c'est la besogne propre du prêtre diocésain à laquelle, sauf dans des cas exceptionnels, il s'engage du fait de son ordination, aussi bien qu'à être l' « homme de la prière ».

Il y a donc, à ce point de vue, une profonde différence entre l'état du prêtre et celui du religieux non prêtre, le religieux non prêtre ayant choisi de glorifier Dieu par des moyens directement orientés vers sa propre sanctification, jusqu'à l'héroïsme inclusivement.

On compare souvent le degré de perfection évangélique appelé par l'un ou par l'autre état : cette comparaison comporte de nombreux inconvénients, dont le pire est peut-être qu'elle est passablement théorique et abstraite. La vie religieuse active ou contemplative — même non revêtue du sacerdoce — et *a fortiori* quand le sacerdoce s'y est ajouté, a produit tant de fruits dans l'ordre de la sainteté et de la charité, qu'il est presque sacrilège d'en entreprendre l'apologie. On peut facilement admettre que pour la perfection individuelle de ceux qui y sont appelés, la vie religieuse régulière comporte des moyens plus efficaces, plus sûrs que la vie « séculière » où les risques sont plus grands. Mais, et nous arrivons au point névralgique de cette petite enquête sur un sujet délicat, faut-il dire que les prêtres ne peuvent absolument compenser cette infériorité qu'en s'inspirant littéralement de la vie religieuse ? On risquerait ainsi de méconnaître le fait fondamental qui domine le débat : l'activité apostolique prédominante s'impose pratiquement aux prêtres, non pas seulement comme un idéal à atteindre très efficacement, quoique indirectement, à travers la gloire de Dieu, mais comme une réalité concrète et quotidienne et sous les formes les plus diverses et les plus imprévues, surtout dans un monde « cassé » et paganisé comme le nôtre, un monde à reconquérir. Elle s'impose, pourrait-on presque dire — en notant pourtant que la comparaison n'est pas rigoureusement exacte — comme les soins exténuants du ménage s'imposent à une mère

de famille chargée d'enfants ou encore comme la vigilance aux créneaux s'imposait aux fantassins épuisés dans les tranchées de la guerre ! Même dans l'hypothèse d'un prêtre personnellement désireux d'une ascèse très poussée et d'une vie contemplative intense, c'est pour lui un devoir strict de faire passer le bien des âmes à lui confiées, ne disons pas avant le salut de son âme, mais avant la satisfaction de ses aspirations personnelles vers une vie *proprement contemplative.* Etre prêtre, dans les conditions normales, c'est accepter d'être un « homme mangé », d'être toujours à la disposition des âmes, d'être à ce titre le ferment constamment présent dans la masse. Il est évident que le prêtre qui se plie à cette servitude — dans un esprit de servitude et par conséquent de renoncement — trouve là un instrument très efficace de sanctification, qui coïncide exactement avec l'accomplissement de son devoir d'état (à condition qu'il ne sacrifie pas l'aspect théocentrique de sa mission sacerdotale). *Impendar et superimpendar.* Rien de plus traditionnel.

En pratique, il est vrai, la conciliation se révèle difficile et, de nos jours, il peut arriver que l'activité apostolique du prêtre morde singulièrement sur sa mission de prière et qu'elle ne soit pas non plus accompagnée d'un dépouillement intérieur suffisant. C'est du moins un danger dont les prêtres les plus zélés doivent se défendre.

Par quels moyens maintiendront-ils l'équilibre nécessaire ? Ou plutôt vers quels moyens de persévérance les éducateurs du clergé peuvent-ils les aiguiller ? En première ligne évidemment, vers les exercices traditionnels, dont quelques-uns, comme l'oraison quotidienne, la retraite annuelle ou plus fréquente, la direction régulière, et même la vie commune, sont exigés ou recommandés par l'Eglise.

Mais l'emploi de ces divers moyens, si louables et si féconds, ne doit-il pas être conçu et présenté en fonction, non pas seulement, de la sanctification personnelle, mais aussi de l'activité apostolique qui absorbe pratiquement la plus grande partie du temps des prêtres ? Ceux-ci ont, dit-on parfois, l'impression que la vie intérieure qu'on leur a recommandée avec tant d'insistance est trop extrinsèque à leur vie réelle, à leurs propres aspirations et aux besoins des âmes (1).

N'est-il pas possible, pour dissiper cette prévention, de

(1) Cf. à ce sujet, une réflexion reproduite par M. Masure dans *l'Eminente dignité du sacerdoce diocésain* p. 162.

leur montrer que l'oraison méthodique peut être considérée comme l'élan initial d'un effort constant de prière, qui doit et qui peut pénétrer l'exercice de leur zèle, que le ministère surnaturellement conçu et concrètement vécu appelle une prière personnelle, où le prêtre peut parler à Dieu de son âme, de son âme chargée de responsabilités si graves, des âmes qui lui sont confiées ou qu'il veut conquérir au Christ ?

Certes, dans la formation cléricale, il serait imprudent de ne pas tenir compte des « dangers », des difficultés du ministère actuel, mais en le faisant, on peut se garder d'un pessimisme exagéré, qui, par avance, découragerait toutes les initiatives ou autoriserait toutes les paresses. On risquerait autrement de blesser les futurs prêtres à un point particulièrement sensible : n'est-ce pas dans *l'action* que beaucoup, de nos jours, ont trouvé et aimé leur vocation ? Il est certes facile aux éducateurs du clergé de faire comprendre à ces jeunes qui leur arrivent si généreusement préparés à se donner, qu'ils sentent aussi vivement qu'eux la nécessité et la grandeur de l'apostolat de conquête. Il leur est facile aussi de montrer que le Christ s'est incarné précisément pour porter remède à cette immense détresse humaine, pour être, par l'adoption en sa nature humaine de toute l'Humanité, par toute sa vie évangélique, par sa mort rédemptrice sur la Croix, et par sa Présence continuée au cœur de l'Eglise et au premier chef sa Présence eucharistique, en contact direct avec la masse à sauver, à diviniser.

En prenant conscience que leur vocation de pitié et d'amour pour leurs frères à sauver s'inscrit très exactement dans le prolongement de l'Incarnation (« la vie du prêtre... est un Avent qui la prépare dans les âmes ») (1) les futurs prêtres doivent comprendre, peu à peu, que leur vie sacerdotale doit être le reflet des deux aspects de la médiation dans le Christ, aussi bien de l'aspect divin que de l'aspect humain. Ils saisiront notamment, et ici l'étude de l'*Action catholique* peut devenir lumineuse, que prêtres, ils auront dans cet apostolat, à assumer un rôle nouveau par rapport à celui qu'ils avaient comme militants, rôle de conseillers spirituels et de docteurs très informés de la doctrine, aussi bien que d'animateurs, rôle qui suppose une vie intérieure profonde sans cesse renouvelée et ravivée par la prière person-

(1) Sœur Elisabeth de la Trinité. Cf. R.-P. Philippon. *La doctrine spirituelle de Sœur Elisabeth de la Trinité*, Paris, 1938, p. 206.

nelle (1). Une prière où l'on peut juger les initiatives apostoliques sous le regard de Dieu, et d'un point de vue vraiment catholique, du point de vue de l'Incarnation, c'est-à-dire, pas fatalement lié à telle ou telle forme d'apostolat, quoique en pleine sympathie avec chacune d'entre elles.

Dans cet esprit, ne serait-il pas possible de convaincre les futurs prêtres, surtout ceux auxquels nous pensons ici, que leur idéal sacerdotal devrait être aussi précis et aussi exigeant que celui auquel les grands ordres religieux doivent le meilleur de leur sainteté ?

Pourquoi ne pas reconnaître que quelques-uns auront intérêt, en raison de leurs attraits personnels, à obliquer du côté des pratiques ascètiques proprement « régulières », y compris *les vœux,* (gardons-nous dans ce domaine essentiellement « catholique » d'une systématisation trop rigoureuse, trop exclusive des divers points de vue autorisés par l'Eglise) ? Mais la plupart des prêtres, semble-t-il, même ceux qui sont destinés à l'action la plus intense, n'auront pas à recourir à ces procédés héroïques, s'ils entretiennent dans leurs âmes, par une dose suffisante de prières et d'étude personnelle, par une ascèse appropriée et suffisamment contrôlée, par l'adhésion à telle ou telle association de persévérance, leur idéal sacerdotal proprement dit, avec ce double aspect de service de Dieu et de service des âmes, disons même, service des *hommes,* en étroite union avec leur évêque, dans l'esprit de l'Incarnation qui est la source authentique de leur sacerdoce comme l'Eucharistie en est le centre. Avec cet idéal sans cesse présent dans leurs entreprises apostoliques, avec toutes ses exigences, jamais, ils ne seront tentés d'abandonner la prière ou l'ascèse pour un bien apostolique apparent, jamais non plus ils ne le seront de sacrifier un bien apostolique réel, à un raffinement secondaire de piété ou de mortification.

« Le prêtre est un homme mangé ». On peut en toute sûreté de conscience adopter cette formule, et aussi peut-être en l'élargissant, cette autre qui fut la devise d'un prêtre fervent : « Homme de prière dans la maison de douleur ». Ou bien, encore, en l'appliquant à la vie sacerdotale, ce que le P. de Lubac dit de la charité surnaturelle » qui n'a pas à se

(1) Alors seulement pourrait se réaliser le bel idéal tracé par Sœur Elisabeth de la Trinité à un prêtre. « Ne trouvez-vous que dans l'action, alors qu'en apparence on remplit l'office de Marthe, l'âme peut toujours demeurer ensevelie comme Madeleine en sa contemplation. se tenant à cette source ? ». R.-P. PHILIPPON. *op. cit.* p. 196.

faire inhumaine » dont, la « seule forme d'apprentissage » doit être « le service de ses frères ». Il n'en reste pas moins que « si authentique et si pure que soit la vision d'unité qui inspire et qui oriente l'activité de l'homme, elle doit pour redevenir réalité d'abord s'éteindre... Nul certes ne doit s'évader de l'humanité, mais l'humanité tout entière doit mourir à elle-même en chacun de ses membres pour vivre, transfigurée en Dieu. Le Christ lui-même a dû se renoncer et accepter, pour nous sauver, de mourir seul. Mystère de solitude et mystère de déchirement; seul signe efficace de rassemblement et d'unité » (1).

Ed. DUMOUTET.

(1) A. DE LUBAC, *Catholicisme*, Paris, 1938, circa finem.

POUR MIEUX COMPRENDRE LA VIE SACRAMENTELLE

Immutabilité et variabilité des rites

L'importance réservée dans la vie chrétienne à la pratique sacramentelle, si merveilleusement adaptée à tous les besoins, à tous les étages de la nature humaine, ne doit pas nous dissimuler qu'il s'agit là d'un organisme délicat dont le maniement précis n'est pas sans difficultés : trop de fidèles ne sont-ils pas portés à ne pas bien voir que ce qui importe à l'Eglise et aux intérêts de leurs âmes, ce n'est pas seulement l'accomplissement exact du rite matériel, mais l'effort spirituel auquel la grâce sacramentelle est ordonnée ? Eternel travail de lumière sur lequel nous devons sans cesse revenir. Les pages qui suivent, inspirées plus particulièrement d'un grand théologien du XVI^e^ siècle, Jean de Saint-Thomas, visent très exactement à expliquer comment, dans chacun de nos rites sacramentels, il y a un élément permanent, et vraiment essentiel, qui donne toute sa valeur et exprime toute la portée des rites variables. Cette notion de signe ne peut-elle devenir familière aux fidèles et leur faire comprendre la raison d'être des rites auxquels ils participent : elle a certainement l'avantage de bien faire saisir que les rites ne se suffisent pas à eux-mêmes et que leur accomplissement nécessaire et fécond suppose la vie chrétienne où l'homme tout entier s'oriente vers Dieu avec toutes ses énergies libérées et surélevées par la grâce divine. Il resterait à montrer comment cette théorie explicative des richesses sacramentelles est profondément traditionnelle et aussi quelles applications pastorales elle comporte, comment la présenter, l'adapter aux diverses catégories d'auditoires auxquels nous voulons nous adresser.

E. D.

Les travaux effectués ces trente dernières années sur l'histoire et la théologie des sacrements permettent déjà d'organiser les résultats acquis en d'utiles synthèses (1) et nous vaudront sans doute bientôt un traité *De Sacramentis in genere,* qui mérite ce nom. La notion générale des sacrements, mieux connue grâce à toutes ces études, fera vraisemblablement disparaître un certain nombre de controverses, dont quelques-unes ne seraient pas nées, si l'on n'avait trop perdu de vue la vraie composition essentielle des sacrements.

Parmi ces controverses, celle qui concerne la mutabilité des rites sacramentels et qui mit aux prises naguère encore d'excellents théologiens, semble pouvoir être résolue dès à présent à la satisfaction de tous.

Résumons brièvement l'origine et les données de cette controverse pour exposer ensuite comment l'immutabilité essentielle des sacrements est compatible avec la variabilité des rites.

I. — La controverse

Les termes MATIÈRE *et* FORME. — La théologie systématique des sacrements fut créée par les grands docteurs du XII[e] et du XIII[e] siècles. L'analyse minutieuse de ces rites leur fit distinguer en chacun d'eux une partie *accidentelle,* dont l'omission ou l'altération, même coupable, n'entraînait pas l'invalidité de l'ensemble, et une partie *essentielle,* qui ne pouvait changer sans rendre nul le sacrement.

L'essence ainsi méthodiquement isolée se composait elle-même de deux éléments : une *chose* et une *formule, res* et *verba,* et l'on crut pouvoir appliquer à tous les sacrements ce qu'Augustin disait du baptême : *accedit verbum ad elementum et fit sacramentum* (P.L., XXXV, 1840). La parole s'unissait à l'autre élément pour déterminer et parfaire sa signification ; elle tenait donc auprès de lui un rôle analogue à celui de la forme par rapport à la matière dans la constitution métaphysique des corps :

> Aussi l'unité des sacrements résulte-t-elle en quelque sorte de l'union de la formule et de la chose, comme dans le cas de la forme et de la matière, en tant que le mot achève de signifier la chose. (*S. Theol.* 3a, q. 60, a. 6, ad 2um).

Ces termes commodes de *matière* et de *forme* devinrent vite

(1) Cf. l'article nourri et clair que M. l'abbé Michel vient de publier dans le *Dictionnaire de Théologie catholique* au mot *Sacrements.*

communs pour désigner les deux parties essentielles du rite sacramentel : « dans tout sacrement, on distingue la matière et la forme comme parties essentielles » (3a, q. a 6). Ils seront adoptés par le Concile de Florence dans le Décret aux Arméniens :

> Trois éléments concourent à constituer un sacrement : la matière, c'est-à-dire la chose, la forme, c'est-à-dire la formule, enfin la personne du ministre... si l'un de ces éléments fait défaut, le sacrement n'est pas valide. (Denz., éd. 1899, n° 590).

Application à chaque sacrement. — L'élaboration théologique ne s'en tint pas à cette conclusion générale admise désormais à l'instar d'un principe. Elle s'attacha à préciser quelles étaient, pour chaque sacrement, cette matière et cette forme constitutives de l'essence.

Deux critères permirent aux théologiens de se guider dans cette recherche. — 1° Une étude attentive des Rituels en usage dans l'Eglise : puisque les sacrements n'opèrent que par leur signification — ce principe était communément admis : *causa sacramentalis significando efficit* (S. Th., IV *Sent.*, dist. 8, q. 2, a. 1, sol. 3) — sera tenu pour essentiel le rite qui signifie le mieux l'effet de ce sacrement, le reste des formules et des gestes n'ayant qu'une valeur cérémonielle, *ad solemnitatem.* — 2° Afin d'éviter une interprétation trop subjective dans la discrimination de ces éléments, on consultera les documents ecclésiastiques accessibles, pour savoir ce que l'Eglise tient pour valide et ce qu'elle déclare nul. Méthode excellente, qui fait honneur au sens critique de ces auteurs.

De ce travail sortit un traité des sacrements, dont les thèses semblaient définitives. Le Concile de Florence fit siennes ces conclusions et proclama officiellement, dans le Décret aux Arméniens, ce catalogue des matières et des formes : *sacramentorum veritatem... sub hac brevissima redigimus formula.* On ne pouvait souhaiter plus de précision. Il était dit, par exemple :

> Le second sacrement est la confirmation, dont la matière est le saint Chrême composé d'huile, symbole de l'âme immaculée, et du baume, bénit par l'évêque, qui signifie l'odeur de la bonne réputation.
>
> La forme est : Je te signe du signe de la croix et je te confirme du chrême du salut, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

Et encore :

> Le sixième sacrement est celui de l'ordre, qui a pour matière la chose dont la tradition confère l'ordre, de même que le presbytérat

est conféré par la porrection du calice avec le vin et de la patène avec le pain.

Les matières et les formes de tous les sacrements sont données avec la même netteté, sauf pour le mariage où il n'est parlé que de cause efficiente.

Pouvoir de l'Eglise. — Parallèlement à cette doctrine de l'essence sacramentelle, les théologiens formulaient d'une manière de plus en plus précise les relations entre la part du Christ et celle de l'Eglise dans la constitution des sacrements.

Le Christ, en vertu de son union hypostatique, possède sur les sacrements un pouvoir discrétionnaire; même en tant qu'homme, il faut lui reconnaître un *pouvoir d'excellence,* qu'il aurait pu communiquer à son Eglise, mais qu'en fait il s'est réservé. Seul, il doit être tenu pour l'auteur immédiat de tous les sacrements; seul, il en a déterminé les éléments proprement essentiels, ne laissant à l'Eglise que le pouvoir de les administrer convenablement, en les entourant de cérémonies appropriées (1).

Le Concile de Trente approuvera cette doctrine et la réaffirmera avec énergie contre les Protestants. Dans un canon où les termes philosophiques sont soigneusement évités, il définit : 1° que les sacrements de la nouvelle Loi furent tous institués par Notre-Seigneur; 2° qu'ils ne sont ni plus ni moins que sept, et il les énumère; 3° que, parmi ces sept, il n'en est aucun qui ne soit *vere* et *proprie* un sacrement (2).

Il résulte de cette affirmation solennelle que l'essence des sacrements, au sens philosophique de ce mot, n'a pas varié durant les quinze premiers siècles, sans quoi les sacrements ne seraient plus ceux qu'avait institués le Christ. Ailleurs le Concile affirmera que l'Eglise ne se reconnaît pas de pouvoir sur cette *substance des sacrements* (sess. XXI, *cap.* 2).

Y a-t-il identité parfaite entre cette essence des sacre-

---

(1) Les rites des sacrements, institués par les hommes, ne sont pas des éléments nécessaires du sacrement, mais ils n'ont qu'une valeur cérémonielle qui s'ajoute au sacrement pour promouvoir la dévotion et exciter au respect de tout ce qui concerne le sacrement; mais ce qui constitue nécessairement le sacrement a été institué par le Christ en personne (9. 64, a. a, ad rum).

(2) Si quelqu'un dit que tous les sacrements de la Loi nouvelle n'ont pas été institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ; ou bien s'il dit qu'il en est plus ou moins que sept, savoir, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage; ou encore s'il affirme qu'un de ces sept sacrements n'est pas vraiment et à proprement parler un sacrement, qu'il soit anathème (*Sess.* VII, C. E).

ments que le Concile déclare intangible et l'essence des rites extérieurs composés de matière et de forme ? L'Eglise, qui n'a point de pouvoir sur la première, en aurait-elle davantage sur la seconde ? Ces questions ne se posaient pas alors avec autant de netteté qu'aujourd'hui. Cependant la présomption semble en faveur de l'identité (1) et les théologiens appliquèrent à l'essence rituelle ce que le Concile avait affirmé de l'essence sacramentelle, les uns absolument, les autres avec plus de nuances, suivant des formules que résume bien cette conclusion des *salmanticenses :*

> Il faut dire que l'Eglise ne peut changer essentiellement les matières et les formes des sacrements, elle peut y introduire une variation accidentelle. *Sacr. in com.* p. 60, disp 2, n° 61).

Où commence la difficulté. — L'autorité de deux Conciles, l'un fixant les pouvoirs respectifs du Christ et de l'Eglise, l'autre détaillant les parties essentielles de chaque sacrement semblait avoir écarté pour l'avenir toute cause de désaccord en ces matières. Nul ne songeait alors à contester le caractère conciliaire, ni l'autorité doctrinale du Décret aux Arméniens.

Mais un fait nouveau se produisit qui jeta les théologiens dans un grand désarroi. Vers le milieu du XVII^e^ siècle fut publié pour la première fois en Occident le texte des Liturgies orientales et l'on s'aperçut que leurs rites sacramentels différaient notablement des matières et des formes promulguées à Florence. Que faire ? Nier la validité des sacrements grecs ? On n'y pouvait songer : ces rites étaient anciens et l'Eglise les avait toujours tenus pour valides. Les complications s'aggravèrent, lorsqu'on publia les livres liturgiques d'Occident antérieurs au X^e^ siècle. On y trouvait la preuve que, même dans le rite latin, les matières et les formes avaient subi des variations et des transformations *qu'on ne pouvait s'empêcher de juger essentielles.* Par exemple, les ordinations grecques, d'accord avec les anciens rites occidentaux, ignoraient la tradition des instruments et se conféraient par l'imposition des mains, alors que le Décret aux Arméniens ne mentionne même pas l'imposition des mains et n'assigne pour matière à l'ordination que la tradition des instruments. La différence des formes égalait celle des ma-

(1) Cette présomption pouvait s'autoriser du Concile de Florence et du Concile de Trente lui-même. A propos du sacrement de Pénitence, ce dernier rappelle que l'essence d'un sacrement se compose de sa matière et de sa forme : *materia et forma, quibus sacramenti essentia perficitur* (*Sess.* XIV, cap. 2).

tières. Comment concilier une pareille divergence ? Et le cas de l'Ordre n'était pas isolé, un désaccord semblable existait pour la Confirmation et, bien qu'à un degré moindre, pour d'autres sacrements.

Réaction des théologiens. — Devant l'évidence de ces faits, la première tentation des théologiens fut de nier la valeur du Décret aux Arméniens. Beaucoup y succombèrent. Il s'établit une sorte d'opinion commune, d'après laquelle ce document n'était qu'une *instruction pratique* adressée aux Arméniens, non par le Concile de Florence, mais par le pape Eugène IV, pour les mettre au courant des usages de l'Eglise romaine (1).

C'était un moyen plus commode que légitime de se débarrasser d'une autorité si gênante. A la fin du siècle dernier, le P. Billot ne craignit pas d'accuser ces auteurs de sacrifier le Décret à un préjugé (2).

Cette intervention de l'éminent théologien ramena l'attention sur ce décret que de récents et solides travaux ont en quelque sorte réhabilité. Le Card. Van Rossum, malgré la gêne qu'il en éprouve, concède pleinement son caractère doctrinal (3).

Le P. de Guibert l'établit à son tour de façon décisive et prouve, en outre, que c'est, non un acte personnel d'Eugène IV, mais un acte authentique du Concile de Florence, reconnu et admis comme tel par les Pères du Concile de Trente (4). Le P. Galtier reconnaît à ce document l'autorité même de l'Eglise capable de substituer totalement un rite à un autre dans la confection des sacrements (5). Et l'*Ami du Clergé,* après une étude nuancée, conclut dans le même sens : « un tel document ainsi conçu ne s'accommoderait plus de la liberté qu'on a cru pouvoir prendre à son égard : il ne réclamerait rien moins que l'adhésion de notre foi » (6).

---

(1) Malgré les différences de détail, la position de ces auteurs est convenablement résumée dans un texte du Card. d'Annibale.

Nous devons remarquer ici que ce décret n'a pas été publié par le Concile de Florence, mais par le pape Eugène IV, dans la dernière session de ce Concile, pour éclairer les Arméniens désireux de connaître la discipline de l'Eglise Romaine; c'est pourquoi ce décret, ainsi qu'il a paru à plusieurs, n'est pas de nature dogmatique, mais historique (*Summula,* t. III, n° 231, en note).

(2) *De Sacram,* 1901, t. 2, p. 276.

(3) *De essentia sacramenti ordinis,* pp. 157-162.

(4) *Bulletin de Littérature ecclésiastique,* 1919.

(5) *Dict. de Théol. cath.,* art. *Imposition des mains,* col. 1415-1416.

(6) *Ami du Clergé,* 1925, p. 176.

Le problème qu'on avait pu croire résolu se pose donc plus aigu que jamais : « La question, dit le P. d'Alès, prend l'aspect d'un conflit entre l'histoire, déposant depuis les origines du christianisme en faveur de l'imposition des mains, et l'enseignement officiel de l'Eglise, se prononçant il y a cinq siècles pour la tradition des instruments » (1).

Une solution : détermination IN GENERE. — Nombreux sont les théologiens qui, prenant acte de cette diversité des matières et des formes, ont cherché à les concilier dans une explication plus large. Ils distinguent entre l'institution des sacrements et la détermination de leurs rites essentiels. L'institution revient à Notre-Seigneur, comme l'impose le Concile de Trente. Quant à l'établissement des matières et des formes. — si l'on excepte celles du Baptême et de l'Eucharistie — le Christ se serait contenté d'une détermination *générale,* laissant à l'Eglise la mission de désigner leur nature précise. C'est la détermination *in genere* opposée à la détermination *in specie.* Nous pouvons admettre comme type de cette solution la formule donnée par Billuart :

> Nous disons que le Christ n'a pas institué la matière du sacrement de l'ordre en fixant spécifiquement que cette matière serait telle ou telle; il a seulement donné à cette matière une détermination générique : le sacrement devra être conféré au moyen d'un signe sensible quelconque, qui signifierait la vertu transmise; quant à la détermination de l'espèce de ce signe, quant à savoir si c'est telle ou telle chose, une imposition des mains, ou l'emploi d'instruments, ou les deux à la fois, c'est à l'Eglise d'en juger. (*De Ordine,* diss., 2, a. 1, ad 1 um).

Cette explication se répandit dès le XVII[e] siècle et trouva de nombreux adhérents dans toutes les écoles théologiques (2). Elle n'était pas entièrement ignorée du Moyen Age et ces auteurs sont heureux de citer un texte célèbre de Pierre de Tarentaise, le futur Innocent IV, d'après lequel les formules essentielles du sacrement de l'Ordre sont d'institution ecclésiastique et pourraient être remplacées par d'autres équivalentes et même par ces simples mots : *sis sacerdos* (3). Aujourd'hui cette opinion rallie la majorité des théologiens.

---

(1) *Recherches de science religieuse,* 1919, p. 117.

(2) Voir de nombreux textes cités par Harent, *La part de l'Eglise dans la détermination du rite sacramentel,* dans *Etudes,* 1897, p. 315 ss.

(3) De ritu apostolico invenitur in Ep. ad Timotheum quo manus imponchant ordinandis et quod orationem fundebant super cos; aliam autem formam non invenimus ab eis servatam. Unde credimus quod, nisi essent

Néanmoins la manière dont on l'expose laisse subsister un malaise qui la rend difficilement admissible.

Si toute l'essence des sacrements consiste dans ces matières et dans ces formes, comment peut-on dire que l'Eglise peut les changer, par exemple substituer totalement un rite à un autre, sans toucher à l'essence sacramentelle ? Et si elle y touche, fût-ce en respectant une certaine continuité générique entre l'ancien et le nouveau rite, comment peut-on maintenir l'identité du sacrement ? On a beau répondre avec le P. Hugon :

> Celui qui donne à un élément sa détermination générique détermine la substance de la chose. Donc le Christ en déterminant la matière générique des Sacrements en a suffisamment institué la substance même. (*Tract. dogm.*, t. 3. p. 25).

Ou bien avec Tanquerey :

> Quant aux matières et aux formes, celles-là seules sont substantielles que le Christ a instituées personnellement; mais si, comme le veut la seconde opinion, il n'a déterminé certaines matières et certaines formes que généralement, leur substance ne subit aucun changement de la détermination spécifique faite par l'Eglise, pourvu que soit conservée la signification générique déterminée par le Christ. (*Syn. Theol., dogm.*, 1930, t. 3, p. 247).

Ces réponses sont embarrassées et ne satisfont pas. En quel autre ordre de choses admet-on que le genre à lui seul constitue l'essence, quand ce genre s'oppose à l'espèce ? La différence, résultat de la détermination spécifique, n'appartient-elle donc pas à l'essence ?

Nous concédons que ces mots de genre, d'espèce, de forme doivent être pris au sens analogique, qu'on ne peut pas les presser plus qu'il ne convient. Mais au moins l'analogie ne devrait-elle pas prendre les notions à rebours. La détermination spécifique d'une chose est ce qui la fait elle-même, ce qu'elle a de plus inaliénable, la partie qu'on ne peut toucher sans détruire l'essence.

La détermination générique est beaucoup moins importante et rien ne s'opposerait à ce que le Christ l'eût abandonnée à l'Eglise : *genus se habet ad modum materiae* et la matière d'un être peut évoluer et se remplacer, comme on le voit chez tous

---

formae postea inventae, sufficeret ordinatori dicere : *sis sacerdos*, vel alia aequipollentia verba. Sed *subsequentibus temporibus, formas quae servantur Ecclesia ordinavit. Et sunt tantae necessitatis dictae formae, quod si, iis non servatis, aliquis fuerit ordinatus, supplendum est quod omissum est; et si formae servantur, character infigitur animae* (apud Galtier, *loc. cit*, col. 1424).

les vivants, sans que l'identité de cet être en soit affectée. Mais on n'en peut dire autant de la forme spécifique. Nous ne pouvons donc admettre qu'il soit au pouvoir de l'Eglise de déterminer et de modifier la vraie forme spécifique des sacrements.

Autre solution : détermination IN SPECIE. — D'autres théologiens, poussant à l'extrême rigueur les formules du Concile de Trente, dénient à l'Eglise tout pouvoir déterminateur dans les rites essentiels des sacrements. Cette détermination, tant *in genere* que *in specie,* leur paraît indissolublement liée avec l'institution; il faut donc reconnaître, d'après eux, que Notre-Seigneur l'a effectuée à l'origine d'une manière définitive et immuable.

Le Card. Van Rossum a naguère soutenu cette opinion avec éclat : « La fixité absolue et primitive de tous les rites sacramentels lui paraît être le principe absolu qui domine toute cette discussion » (Galtier, *loc. cit.,* col. 1409. En effet, bien qu'il admette une certaine latitude laissée à l'Eglise (1), cette latitude est si réduite qu'elle n'est d'aucun secours pour résoudre le problème posé par les faits. Il combat les tenants de l'opinion adverse avec une intransigeance qui ne concède rien : la matière de l'Ordre elle-même fut instituée *in specie* par Notre-Seigneur (p. 191).

Si cette thèse compte moins de défenseurs que la précédente, elle revendique le patronage de saint Thomas, (2) de Suarez, de saint Alphonse de Liguori, parmi d'autres moins illustres. Et le plaidoyer du Card. Van Rossum cite en terminant la parole d'Adrien IV :

> L'Eglise ne pourrait pas instituer une nouvelle forme du baptême ou de quelque autre sacrement, ni modifier d'une façon quelconque une forme déjà instituée.. C'est pourquoi l'Eglise ne se considèrera pas comme la maîtresse des sacrements, mais comme leur ministre.

---

(1) *In institutione a Christo facta, latitudo quaedam admitti licet* (Van Rossum, *loc. cit.,* p. 189).

(2) Saint Thomas peut bien être cité pour soutenir cette opinion, comme le font saint Alphonse et le Card. Van Rossum. Cependant ses principes seraient susceptibles d'applications beaucoup plus larges et lui-même n'eût pas manqué de les envisager, s'il avait connu les rites orientaux, comme il connaissait la forme grecque du baptême. Il fait souvent appel au pouvoir de l'Eglise; il concède qu'elle a établi elle-même tous les rites des ordres inférieurs au diaconat, qu'il tient cependant pour des sacrements : *erant omnes praedictae potestates, sed implicite, in una diaconi potestate. Sed postea ampliatus est cultus divinus; et Eccleia, quod implicite habebat in uno ordine, explicite tradit in diversis. Et secundum hoc dicit Magister in littera, quod Ecclesia alios ordines sibi instituit* (Suppl., q. 37, a. 2, ad 2um).

La rigueur de cette opinion ne va pas sans de graves inconvénients. Puisqu'on renonce à concilier les deux causes du conflit, la paix ne peut s'obtenir qu'en supprimant l'une d'elles : ou bien renoncer à l'évidence des faits historiques ou bien sacrifier la doctrine du Décret aux Arméniens garantie par le Concile de Florence. Le Card. Van Rossum se range à ce dernier parti, mais sa discussion, si sincère et serrée qu'elle soit, ne paraît avoir convaincu personne. La rançon exigée est excessive (1). Du reste, le Décret de Florence n'est pas isolé; il est soutenu par l'enseignement à peu près unanime des théologiens du XIII[e] au XVII[e] siècle, par le Catéchisme du Concile de Trente et même par les rubriques actuelles du Pontifical romain.

D'autres auteurs, surtout anciens, ont recouru à des hypothèses insoutenables aujourd'hui, par exemple à une transmission purement orale des véritables rites, ignorés par les documents écrits, ou bien à une intervention extraordinaire de Notre-Seigneur à certains moments de l'histoire. Les Salmanticenses répugnaient déjà à ces tentatives d'explication et le Card. Van Rossum en a fait bonne justice.

En fin de compte, la doctrine de Florence exigeant d'être maintenue et les rites de l'Orient et de l'Occident ne pouvant ni s'identifier entre eux ni s'éliminer, cette opinion n'explique pas les faits. Elle ne peut se soutenir qu'au prix de mutilations inacceptables.

Retour au vrai concept de l'essence des sacrements. — Puisqu'il est certain que l'Eglise n'a pas de pouvoir sur l'essence stricte des sacrements, ce qui reviendrait au pouvoir d'abolir les anciens et d'en instituer de nouveaux; puisque d'autre part il existe des matières et des formes différentes et irréductibles pour le même sacrement, il s'impose de remettre à l'examen ces matières et ces formes pour voir quel est leur rapport avec l'essence véritable des sacrements.

Le P. d'Alès rendant compte de l'étude du Card. Van Rossum écrivait : « La notion d'essence d'un sacrement comporte nécessairement une certaine relativité ». Et plus loin : « Ces considérations nous paraissent frayer la voie à une conception de l'essence du sacrement plus élastique que celle dont le Card. Van Rossum s'est fait l'avocat ». Et il s'explique : « Théo-

(1) Le Card. Van Rossum estime que la doctrine enseignée par le Décret aux Arméniens est erronée, ce qui est grave, étant donné son caractère conciliaire.

riquement au moins il ne répugne pas que certains rites, homologués par l'Eglise, constituent, relativement à certains temps et à certains lieux, l'essence du sacrement, tandis que d'autres rites, également homologués par l'Eglise, constitueront cette essence relativement à d'autres temps et d'autres lieux. Cette conclusion n'est point particulière à une école... Elle nous paraît renfermer la seule justification possible de l'indulgence témoignée par l'Eglise aux doctrines, autrement irréconciliables, qui se font concurrence, quant au sacrement de l'ordre. Effectivement irréconciliables du point de vue de la matière et de la forme entendues au sens le plus matériel, ces doctrines pourraient se réconcilier dans l'unité supérieure de l'institution par le Christ » (1).

En théologien avisé, le P. d'Alès use d'expressions fort discrètes : l'essence des sacrements doit être cherchée au-dessus des matières et des formes dans « l'intention du Christ ». Mais préciser cette intention lui paraît hasardeux; il préfère garder à l'essence des sacrements une « certaine relativité », une « conception plus élastique ». N'est-ce point là une excessive timidité ?

L'unique solution capable de satisfaire l'esprit nous paraît sortir d'une confrontation franche des résultats historiques aujourd'hui acquis avec la notion des sacrements, telle que la comprirent les maîtres de la théologie thomiste, et que les modernes ont trop laissée dans l'ombre.

P. DUVIGNEAU.

(à suivre).

(1) *Recherches de science religieuse,* 1919, pp. 133-135.

L'ÉGLISE EST UNE[1]

Un volume de Mélanges sur l'Unité Catholique, à l'occasion d'un centenaire.. Les Mélanges, il est vrai, ne jouissent pas du préjugé favorable : cette mode savante ne va pas sans quelque saveur archéologique; des reliques peuvent être précieuses, elles n'ent sont pas moins des reliques, qui ne tiennent jamais lieu de la présence et de la vie.

Ces Mélanges sur l'Eglise et le Mystère de son Unité témoignent que, si la gloire n'a pas dédaigné de s'attacher à la mémoire de Jean-Adam Moelher, l'œuvre du plus illustre représentant de l'Ecole catholique de Tubingue reste, après l'épreuve d'un siècle et la purification de la critique, des plus vivantes : elle semble aujourd'hui si proche de nous, qu'elle répond, mieux peut-être que par le passé, à quelques-uns des besoins religieux les plus profonds de notre époque.

Cependant, un volume de Mélanges risque de payer du sacrifice de l'unité le gain de la diversité dans la collaboration : le sacrifice serait d'autant plus dommageable que ce livre n'est pas destiné au public restreint des spécialistes, mais aux catholiques soucieux de vivifier leur respect et leur amour pour l'Eglise, à tous les Chrétiens désunis désireux de prendre une conscience plus aigüe de leurs responsabilités dans le grand travail de l'Union. C'est pour écarter autant que possible le danger d'éparpillement et de sèche érudition que nous nous sommes efforcé de diviser la tâche suivant un plan assez strict et d'orienter ce plan vers une effort de synthèse ecclésiologique.

Les études sur Moehler, historien et théologien de l'Eglise, dessinent, dans son progrès intérieur, l'idée organisatrice qui fait l'âme de ces Mélanges, comme elle fut au centre de l'œuvre moelhérienne, l'idée d'Unité. L'unité est une exigence de l'amour et le chrétien, en qui vit l'Amour même, doit plus que tout autre être préoccupé d'unité. Mais la véritable unité, comme le véritable amour, a des exigences que l'on est toujours tenté de

(1) *L'Eglise est une,* Hommage à J. A. Moehler, publié par P. Chaillet. Librairie Bloud et Gay. Paris. Une édition allemande paraît simultanément sous le titre *Die eine Kirche,* à la librairie Schöningh, Paderborn.

méconnaître : la véritable unité ne saurait être le fruit d'une contrainte sans amour, ni non plus un élan individuel et tout intérieur sans manifestation communautaire et extérieure; la véritable unité a besoin de toute l'histoire humaine pour se réaliser dans sa perfection, mais à chaque étape de l'histoire elle se laisse entrevoir, se fait aimer et désirer par les cœurs droits dans une réalisation de moins en moins imparfaite d'elle-même. A la suite des Pères de l'Eglise, Moehler a su dégager avec une vigueur de pensée, une délicatesse de sens chrétien, une humble assurance qui révèlent en lui le mystique et l'apôtre, ces exigences fondamentales de l'unité et de l'amour. A sa suite nous découvrons ou revivifions la magnifique synthèse, à la fois réfléchie et vécue du catholicisme, conception à la fois *mystique, organique* et *communautaire* de l'Una Catholica.

Ces études sur l'Unité Catholique dans l'œuvre de Moehler s'encadrent entre d'autres essais, inspirés du meilleur esprit moehlérien : le souci d'actualité religieuse ne nuit ici nullement à la rigueur de la réflexion philosophique, à la loyauté la plus clairvoyante et la plus respectueuse devant le Mystère de l'Eglise, qui peut n'être aux yeux charnels, comme le Christ lui-même, qu'un objet de scandale; les exigences de la Catholicité mieux comprises, assurance de fidélité en même temps que nécessité d'engagement et de purification, enfin l'éveil de l'idée communautaire dans la chrétienté d'aujourd'hui nous disposent à faire de notre appartenance à l'Eglise une collaboration active et joyeuse à l'œuvre du Christ.

Après l'idée générale de ce livre, une analyse précise en sera peut-être la meilleure recommandation. La première partie, telle une ouverture philosophique et théologique, pose *le problème de l'Unité.*

Dans *Religion et Universalité,* le R. P. Sertillanges, avec la vigueur de pensée et la maîtrise évocatrice du style qui lui sont propres, définit le problème de l'Unité de l'Eglise, en étudiant la nature de la religion. « L'idée de l'Eglise universelle, et par suite unique, visible, organisée, gouvernée, comme tout ce qui est organisé, se fait voir ainsi comme une nécessité du sentiment religieux bien compris... Et c'est pourquoi dans le christianisme catholique nous pouvons saluer non pas une religion parmi les religions, mais la vraie religion du monde, celle qui a compris Dieu, et l'homme, et leurs rapports, qui les a mis à l'œuvre et qui mérite donc le titre de religion tout court, d'éternelle et universelle religion. »

Dans *le Mystère de l'Eglise : Du Scandale à la Foi triom-*

phante, M. le Professeur Karl ADAM ouvre notre âme au Mystère de cette Unité; la réflexion théologique sur les exigences de la loi de l'Incarnation continuée aide notre foi, mieux éclairée, à triompher du scandale de l'Eglise et de son Unité : « union du supraterrestre et du terrestre, de l'éternel et du temporel, du sacré et du profane ». Parce que le signe est humain, il risque toujours de dissimuler, au lieu de révéler, ce que signifie, aux hommes qui n'en pénètrent pas la signification cachée et n'y rencontrent qu'une occasion de chute, au lieu d'y trouver le salut et la résurrection... Quand, malgré toutes les ombres, notre foi croit, tout de même, à cette réalité surnaturelle, suréminente, dont le Christ nous a donné l'accès et qui malgré tout luit à travers toutes les apparences et toutes les énigmes comme une lumière secrète et triomphante, c'est alors que s'affirme le mérite et le prix de notre foi ».

Dans cette marche *per umbras et imagines* nous ne pouvons trouver de guide plus averti que Moehler, pour découvrir et approfondir le Mystère de l'*Una Catholica.* Et c'est la seconde partie de ce livre : *Moehler et l'Unité de l'Eglise.*

M. Georges GOYAU nous présente d'abord la personnalité de Moehler comme le *Joyeux effort d'une vie vers l'Unité;* nul n'était mieux qualifié pour ouvrir cette série d'études moehlériennes que l'auteur de l'*Allemagne religieuse,* qui avait déjà en 1905, par la publication des *Textes choisis de Moehler,* révélé à bien des lecteurs le génie religieux du maître de Tubingue. M. GOYAU retrouve en 1938 dans ce jeune prêtre « riche de spiritualité, modeste, charmant » un ami de vieille date; il n'était que de laisser chanter cette ferveur d'antan, pour que ces pages vibrassent de l'émotion des premières rencontres.

Avec l'étude de M. le Chanoine BARDY sur *la Voix des Pères* — le sujet s'imposait — voici dès les premières lignes une confidence qui a son prix : la découverte de Moehler, après celle de Newman, a été à l'origine d'une vie toute dévouée, dans l'amour, à la lecture des Pères. « Moehler nous entraînait... et nous nous réjouissions de nous laisser guider par un grand frère qui était de si peu notre aîné. — Moehler avait à peine 29 ans lorsqu'il écrivit l'*Unité dans l'Eglise* — et en qui nous devinions les ardeurs, un peu audacieuses parfois, qui étaient les nôtres... Comment oublier l'enchantement de ces premières lectures ! Nous étions jeunes alors; et dans ce temps là l'enthousiasme intellectuel était chose courante. » Nous n'osons demander à M. BARDY si quelque malice se cache ici à l'adresse des

jeunes d'aujourd'hui. Nous retiendrons seulement à l'aurore de toute vocation, même intellectuelle, cette heure d'enchantement dans le miracle spirituel d'une rencontre... M. BARDY, après plus de 30 ans, s'est donc donné la joie de relire tout haut devant nous l'*Unité dans l'Eglise*. Et déjà le charme opère : « Quelle richesse, quelle plénitude, quelle vie ! Les Pères sont présents : ils parlent, ils agissent, ils témoignent. On les entend, on les voit presque, et c'est toute leur vie intérieure qui se développe devant nous, si intimement unie à la nôtre qu'on est tenté d'emprunter leur langage, pour exprimer à Dieu sa foi et son amour. » Avec Moehler et avec M. BARDY, nous entrons ainsi de plain-pied dans l'intimité des vieux saints. Voici surgir soudain devant nos yeux éblouis l'Eglise des Origines. « Le christianisme que les Pères nous révèlent est si joyeux, si libre, si aimant, que nous ne pouvons nous défendre contre l'émotion qui nous saisit, en retrouvant, après tant de siècles, leur témoignage mis en œuvre par un fils qui, lui aussi, est joyeux, libre et aimant. » Nous croyons volontiers que le commerce familier de nos Pères dans la foi garde à l'âme cette jeunesse, où s'épanouissent, dans un climat de grâce, la joie, la liberté et l'amour.

Les Pères ont été en effet les témoins privilégiés de la vie toujours neuve de l'Eglise et c'est chez eux que Moehler puisa cet amour enthousiaste, qui devait le prédestiner à être l'historien et le théologien de l'Eglise. Le troisième successeur de Moehler dans la chaire d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Tubingue, après Héfelé et Funk — cette continuité dans la tradition est à elle seule un magnifique témoignage en faveur de l'Ecole de Tubingue et de la formation intellectuelle du clergé souabe ! — M. le Professeur Karl BIHLMEYER se devait de nous révéler le génie de *Moehler, historien de l'Eglise*. « Si la redécouverte de l'Eglise fut précisément en Allemagne la grande œuvre de l'Ecole catholique de Tubingue, Moehler y eut une large part, disons même la plus large part. L'Eglise fut le centre, où se rencontraient finalement toutes les lignes dominantes de son travail... Et tout ce que Moehler dit de l'Eglise est marqué de l'accent personnel de l'adhésion la plus intime... Dans son dévouement passionné à la doctrine et à la vie de l'Eglise, Moehler a réalisé, comme peu d'autres ont su le faire, ce que, cinq cents ans auparavant, le poète et le voyant de l'Histoire, Dante, dans ces vers du Paradis, faisait exposer par le théologien le plus marquant du Moyen-Age, Saint Thomas d'Aquin :

Ciò che non muore, e ciò che può morire,
Non è se non splendor di quella Idea
Che partorisce, amando, il nostro Sire.

Il ne serait pas aisé de trouver un autre historien de l'Eglise qui ait comme Moehler su rendre l'histoire vivante et transparente, discerner sous le voile visible et le détail particulier de la vie de l'Eglise l'Intelligible, l'Invisible caché et pressentir derrière la fuite des apparences leur sens dernier et éternel ». Enfin ce qui est encore plus admirable, il savait unir dans une rare synthèse la vérité, la profondeur spirituelle et la beauté.

Si le Christianisme, par l'Eglise, a pour mission de réaliser dans l'histoire le royaume de Dieu, c'est dans son passé historique et dans le dévelopement « du donné qui lui a été confié par Dieu dès l'origine » qu'il faut chercher sa véritable essence. Mais une religion vivante est-elle conciliable avec cette orientation historique, ce regard tourné vers le passé ? Quel est le principe qui permet de résoudre l'opposition de la religion subjective et de la religion objective? M. le Professeur RANFT, de l'Université de Wurzbourg, était bien préparé, par ses remarquables études sur la tradition, pour répondre à ces questions en nous introduisant à un des centres de perspective de la théologie moehlérienne de l'Eglise : *la Tradition vivante : Unité et Développement.* « La tradition est pour le croyant l'atmosphère où il vit et respire. Elle est pour l'Eglise un refuge assuré dans toutes les tempêtes qui la pressent. Elle fournit la dernière et décisive réponse à toutes les questions qu'on lui pose. C'est en elle qu'il faut chercher le sens profond des données fondamentales de la foi. Quand j'ouvre mon esprit à la tradition, je plonge dans la lumière de la révélation : c'est par elle que la révélation devient mon bien tout personnel; c'est par elle que l'événement de l'histoire le plus décisif et le plus prodigieux, la révélation du Dieu souverainement libre, m'atteint directement comme la rencontre la plus émouvante et la plus personnelle. » La vie religieuse la plus personnelle a besoin en effet de la médiation de l'histoire et de la communauté, et c'est la tradition qui est l'organe de l'histoire et le principe de la vie communautaire dans l'Unité de la durée et de l'espace. C'est la tradition qui assure à l'Eglise la continuité et la catholicité : elle est l'âme de son Unité vivante. L'idée de la tradition vivante et active réunit les deux aspects complémentaires d'unité et de développement : la force vitale primitive apparaît dans une continuelle action de renouvellement, sans détriment de l'unité et de la fidélité. Dans le mystère de l'Eglise, nous touchons

donc au mystère du Christ. L'Eglise, c'est le Christ vivant et agissant. « Si éloigné qu'il soit des générations successives pour ce qui est de son apparition historique, le seul objet du christianisme, le Christ lui-même, est maintenu dans une présence toujours actuelle par la tradition de l'Eglise. »

Dans l'étude centrale sur *les aspects divers de l'Unité et de l'Amour*, M. le Professeur GEISELMANN, doyen de la Faculté de théologie catholique de Tubingue, s'est taillé la part du lion. Nous ne nous en plaindrons pas. Cet article qui a les dimensions d'un petit livre, joint à la minutieuse analyse un tel effort de synthèse qu'il donne vraiment la clef de l'ecclésiologie moehlérienne et disons-le, de toute théologie catholique de l'Eglise. « Découvrir et réduire les oppositions, c'est là, au fond, ce qui donne à la théologie de Moehler ce mouvement infatigable, cette allure pressante, vivante, toujours tendue en avant. Et c'est cela qui rend intelligible les transformations et les développements toujours nouveaux apportés à sa conception de l'Eglise en général, et à sa conception de l'Unité et de l'Amour en particulier. » C'est le problème crucial de l'Eglise que Moehler cerne toujours de plus près, celui des rapports de l'Unité intérieure et de l'Unité extérieure, de l'Eglise visible et de l'Eglise invisible, et qu'il résoud dans une synthèse dynamique par une méthode dialectique qui donne à sa théologie une allure si originale et si proche du rythme de la vie et de la pensée. A partir de l'opposition initiale de l'union extérieure et de l'unité mystique de l'Eglise, voici une première construction de l'Unité où la forme juridique de l'Unité semble supplanter l'amour, puis une construction opposée où l'unité mystique de l'amour menace d'anéantir l'organisation juridique de l'Eglise. Moehler tente de réduire cette opposition dans une théorie organiciste de l'Unité qui met l'accent sur l'insertion vivante des membres dans le corps et considère l'Unité comme une fonction de l'Amour : la force donnée aux fidèles par le Saint-Esprit se constitue elle-même le corps visible de l'Eglise; les fonctions dans l'Eglise deviennent des œuvres vivantes de la charité dispensée par l'Esprit à la totalité des fidèles. L'Unité est ici totalité, polarité et dynamisme de la vie; l'amour est ici le principe du droit. Mais cette théorie, où les influences romantiques sont si évidentes, fait-elle pleine justice à l'élément institutionnel, à l'objectivité et à l'autorité de l'Eglise visible ? Moehler sentit le danger. Les exigences de la loi de l'Incarnation continuée amènent la formation d'une nouvelle synthèse, où l'Eglise est conçue comme une institution autoritaire qui forme et qui éduque : le fonde-

ment objectif de l'Unité de l'Eglise est la personne une du Rédempteur et l'unité de son œuvre, que l'Eglise a pour mission de représenter avec autorité. L'Amour est moins le fondement que le but et l'achèvement de toute l'organisation extérieure de l'Eglise. Moehler n'est pas encore au terme de son effort dialectique : sa théologie de l'Amour et de l'Unité opère la synthèse définitive des deux conceptions organique et autoritaire. « L'unité extérieure de l'Eglise-institution objective crée l'unité intérieure de l'Eglise-communauté, et l'Eglise-communauté forme à son tour la base et le soutien de l'unité extérieure de l'Eglise-institution autoritaire. » Synthèse encore de l'action du Saint-Esprit et de l'activité du Christ historique et extérieur. Synthèse enfin de la mission du Christ continuée dans l'apostolat et de l'Amour opéré par l'Esprit dans la Communauté. Issue de cet Amour subsistant dans la vie trinitaire, cette mission vient établir à son tour la communauté la plus profonde de l'Amour. « Le principe éternel de l'Unité de l'Eglise réside dans l'Amour du Père pour le Fils et dans la mission et l'autorité qui en découlent... C'est la Trinité qui donne en dernière analyse l'explication de toute les oppositions qui commandent l'Eglise... C'est la Trinité qui montre comment ces oppositions se réconcilient dans l'Amour. »

Notre étude sur *le Principe mystique de l'Unité* ne fait que reprendre et suivre une des inspirations les plus constantes de l'œuvre de Moehler. « L'idée de l'Eglise, comme l'Eglise elle-même, est une réalité vivante; son principe est une force intérieure, toujours active et créatrice : le Christ par le Saint-Esprit est à l'œuvre dans les fidèles et les réunit tous dans l'Unité. » Si « l'essence de l'Eglise catholique consiste dans l'Unité et dans l'Amour », et si « l'Amour est le principe de l'Unité », nous devons maintenant nous demander quel est le principe de l'Amour. Moehler a bien compris que ce ne pouvait être qu'une Présence, la plus gratuite, la plus intérieure et la plus efficace, à la fois Don et Révélation de Dieu dans une création nouvelle. Dans le mystère du Christ total, l'Unité peut devenir la loi d'achèvement de toute l'humanité appelée à sortir de sa dispersion, à se dépasser pour se réaliser en Dieu dans l'Unité d'une même Vie Divine, mystiquement participée. L'Eglise est le lieu de rencontre de cette Unité; elle est essentiellement cette Unité même : non pas seulement attente ou espérance d'une réalité eschatologique, mais déjà préfiguration réelle, préparation efficace, réalisation en devenir du Mystère de l'Unité; possession imparfaite, mais sûre, de l'accomplissement définitif, par la foi

au Christ qui est en même temps et indissolublement la voie et le terme.

L'esprit d'Unité et l'esprit d'amour sont la même chose; c'est l'esprit de l'*Una Catholica.* Moehler comprit de mieux en mieux que l'aggrégation vivante des membres dans l'Unité de l'Amour impliquait, avec une continuation permanente de l'Incarnation rédemptrice sous forme d'Eglise visible, le devoir de libre soumission à l'autorité de l'Eglise; l'obéissance devient alors la plus parfaite incarnation de l'amour, la sauvegarde intégrale et indispensable de l'unité. C'est ce que M. le Professeur LŒSCH, aux travaux duquel tous les historiens de l'Ecole de Tubingue doivent se référer comme à une source de documents éprouvés par une patiente critique, s'est proposé de montrer dans son étude sur l'*Organisation visible de l'Unité.* Nous retiendrons sa conclusion : Moehler « n'a pas eu besoin de se déjuger et de se libérer d'une conception *exclusivement* mystique de l'Eglise pour arriver à une pleine reconnaissance de l'autorité hiérarchique, de l'épiscopat et du primat; la communauté de l'Amour, loin de l'exclure, appelle l'autorité ; c'est là l'unité organique de l'Eglise visible du Christ. »

Dans l'Eglise où les exigences de l'Amour et les droits de l'Autorité concourent à la même fin de l'Unité, Moehler « n'a pas moins reconnu l'existence d'une *liberté qui donne naissance à une légitime diversité* ». C'est ce que le P. de Montcheuil, professeur à l'Institut catholique de Paris, étudie avec la sûre et vigoureuse intuition d'une des conditions fondamentales de la vie dans l'Unité. « L'unité dans l'essence de l'Eglise n'est pas l'uniformité. » Il ne s'agit pas en effet ici d'une unité abstraite, mais d'une Unité vivante. « L'Eglise est une communauté qui unit des individualités, c'est-à-dire des membres vivants. « L'unité n'est pas d'abord une résultante, qui réagirait ensuite sur les facteurs qui lui ont donné naissance; mais la diversité n'est pas la simple réfraction de l'unité en des milieux divers, ou une simple spécialisation d'organes, puisqu'elle trouve sa source en des libertés, qui y expriment leurs qualités individuelles » et le P. de Montcheuil, à la suite de Moehler, fait une application loyale de ces principes au triple point de vue de la doctrine , de la pratique morale et du culte extérieur. « Une individualité chrétienne, lorsqu'elle a pris conscience de ses limitations, accepte l'existence d'individualités différentes, et ceci implique le rejet de l'égoïsme dominateur; parce qu'elle comprend que d'autres mettront en pleine lumière des aspects originaux de la vie qui circule dans tout le corps, elle veut leur

développement et le favorise, et ce sera le rejet de l'égoïsme d'isolement qui, sans opprimer les autres s'en désintéresse; mais il faut aller encore plus loin : la vie chrétienne tout entière doit être présente en chacun des membres de l'Eglise; aussi faut-il un effort constant d'intégration de tout ce qui se révèle chez les autres. Cet effort poursuivi par tous soude progressivement l'unité chrétienne, dont la perfection est toujours en devenir. » Et ceci nous apprend qu'il n'y a « rien de plus contraire à la véritable unité chrétienne que la recherche de l'unification... Celle-ci éloigne de l'unité nécessaire ceux qui la subissent malgré eux. Née de l'orgueil et provoquant la défiance, l'unification voudrait produire l'unité par des procédés qui la compromettent dans sa source même. Le seul moyen d'empêcher les diversités de tourner à l'émiettement, ce n'est pas de vouloir les lier par une sorte de coercition extérieure, mais de les faire, par la foi et l'amour, s'enraciner dans l'invisible source de l'unité. L'unité chrétienne sera l'œuvre des âmes intérieures dont la prière et l'immolation accroissent dans le Corps Mystique l'amour de tous pour chacun et de chacun pour tous. »

Tandis que la liberté et la diversité sont la condition, l'expression légitime et le fruit de la vie enracinée dans l'Unité, la liberté et la diversité peuvent être revendiquées antérieurement à tout enracinement vital dans le donné chrétien ou contrairement aux exigences de cet enracinement dans la fidélité. C'est l'objet de l'étude sur l'*Hérésie ou le Déchirement de l'Unité* du R. P. CONGAR, professeur au Saulchoir. Alors que les diversités, dans le sein de l'Eglise, n'en rompent pas la communion, l'hérésie a pour principe la rupture de l'amour réciproque sous la poussée de l'égoïsme. « Tout vient d'une méconnaissance de ce qui est le principe du christianisme et d'une disjonction entre l'élément vital et l'élément intellectuel, entre la foi et l'amour; d'une séparation enfin de l'initiative ou de l'activité personnelles et de l'union vivante à tous les fidèles. En perdant le sens de la communion, l'hérétique perd aussi celui du Christ; comme il ne vit et ne pense plus *in sinu Ecclesiae,* il perd le sentiment de la liaison ou référence vivante de toute spéculation au mystère du Verbe incarné sauveur et à la réalité de la vie nouvelle. »

Pour préciser cette théologie de l'Unité et en montrer l'authentique sève catholique, il n'était peut-être pas superflu d'établir une comparaison entre l'ecclésiologie de Moehler et l'ecclésiologie de quelques-uns des représentants les plus remarquables de la théologie pravoslave. Le R. P. TYSZKIEWICZ,

professeur à l'Institut pontifical « Russicum », à Rome, profite de ces points de rencontre entre Moehler et certains théologiens russes pour exposer en même temps les principaux aspects du *problème de l'Eglise dans la Pravoslavie*. Il rend justice à l'idéal d'ardente charité universelle, vraiment catholique, qui soutient le meilleur effort religieux de l'Orthodoxie pravoslave. Mais cet idéal, si bien décrit par Moehler et si attrayant pour la piété pravoslave, ne peut se réaliser que dans l'Eglise qui prend réellement Jésus-Christ comme Chef et comme modèle. « Le problème de l'Eglise est, pour la pravoslavie, un problème de retour à la parfaite conformité avec Jésus Chef de l'Eglise, de réintégration de l'obéissance sanctifiante dans la vie des fidèles pris dans leur ensemble. » Cette étude s'achève sur des pages iréniques que tous les ouvriers de l'Union aimeront à méditer et où nos frères dissidents de l'Orthodoxie seront heureux de reconnaître un hommage ému aux plus profondes aspirations religieuses du christianisme oriental, aspirations qui peuvent trouver dans l'*Una Catholica* leur plein et fécond épanouissement, pour la joie et l'enrichissement de l'Eglise mère, de la *Cathedra Petri*, « présidente de la charité ».

M. le Professeur VIERNEISEL, de Heidelberg, un des laïcs à qui l'Allemagne doit, comme la France à M. Goyau, le renouveau de l'influence moehlérienne, clôt cette série d'études par des pages ferventes sur l'*actualité religieuse de Moehler*. C'est parce que l'Eglise a été l'expérience fondamentale de Moehler, que « notre époque se tourne avec empressement et avec profit vers Moehler, théologien de l'Eglise, dans la mesure où elle veut avec une fermeté nouvelle redevenir chrétienne. » En un temps où l'Eglise d'Allemagne doit se recueillir pour le témoignage héroïque de la fidélité, « Moehler a la mission particulière de donner aux chrétiens le courage de vivre dans des temps difficiles. » Si le Christ « est éternellement vivant dans son Eglise », « à quoi pourrait-on en effet, aujourd'hui encore, attacher plus d'importance qu'à l'intelligence de cette parole ? »

Una Catholica. Oui *l'Eglise est Une* et cette Unité n'est pas à chercher dans la fédération des Eglises divisées. L'Eglise une porte un nom; c'est l'Eglise Catholique. Cependant « on peut dire en toute vérité que la communauté des fidèles n'a jamais été assez chrétienne pour offrir dans toute la pureté de son Idée une représentation vivante de l'Eglise catholique, tellement elle est sublime. » Les Chrétiens désunis doivent donc retrouver le « chemin de l'*Una Catholica*, mais les Catholiques doivent devenir de plus en plus chrétiens pour que cette grande pensée

de l'Unité soit autre chose qu'un souhait platonique du retour à l'Unité de leurs frères séparés. Le R. P. Pribilla, dans les *Voies de l'Unité,* pose le problème de la réunion des Eglises avec une loyauté courageuse et éclairée. Ce ne sont encore que des voies d'approche, celles d'une meilleure compréhension des causes de division et des dispositions nécessaires pour collaborer à cette œuvre plus urgente que jamais. « Tout ce qui est grand ne s'achète que par le sacrifice; cet idéal de l'union des Eglises demande aussi des confesseurs, des soldats et des martyrs. » Mais « plus la chrétienté reconnaît son impuissance à arriver par ses propres forces à l'union des Eglises, plus elle doit s'unir à la prière sacerdotale du Christ » pour l'Unité.

Enfin le R. P. Jungmann étudie le renouveau de l'*Eglise dans la vie religieuse d'aujourd'hui.* « Un événement religieux d'une portée immense est en train de s'accomplir : l'Eglise connaît un réveil dans les âmes. » C'est tout à la fois une constatation de fait, un programme et une espérance : « On a pris conscience du fait que l'Eglise est avant tout communauté des fidèles, milieu vivant, compact et chaud, où chacun se trouve plongé. » Miracle permanent de la « grande vie communautaire » dans le Christ, et source d'optimisme joyeux et conquérant : Don magnifique de l'Amour de Dieu qui veut ramener à lui l'humanité.

Il nous plaît de remercier encore chacun des collaborateurs de cet ouvrage sur l'Unité Catholique, d'avoir apporté à cette œuvre commune, à l'exemple de Moehler, dans une légitime diversité, le même amour qui les unit au service du Seigneur de l'Eglise. S'il est vrai que rien de grand n'éclôt et ne se développe que par la communauté, et que rien au monde n'est aussi grand que Jésus-Christ, nous serons reconnaissants à Moehler de nous aider à mieux réaliser que l'Eglise est la communauté dans laquelle la grandeur du Christ ne nous échappe pas. « Nous trouvons Jésus-Christ et restons dans la vérité, lorsque nous restons dans l'amour, dans l'unité, dans la communauté. »

Pierre CHAILLET S. J.
Professeur au Scholasticat de Fourvière. Lyon.

L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE

La lèpre n'est plus incurable

Quelle joie j'éprouve à vous annoncer cette heureuse nouvelle, en cette semaine de Pâques, où l'*Alleluia* retentit dans toute la chrétienté ! On entrevoit enfin l'aurore du jour où l'on pourra dire avec l'Evangile : « Les lépreux sont guéris ! » Pas subitement, bien sûr; mais guéris, comme l'ont été successivement la rage, le croup, le typhus, la gangrène, etc...

Français, nous sommes fiers de proclamer cela en cette année du cinquantenaire de l'Institut Pasteur. Car ce sont bien les découvertes de Pasteur et de ses disciples, leurs méthodes en chimie et en biologie (microbes, bacilles, serums, vaccins, toxines et antitoxines) qui ont permis de découvrir enfin le germe de la lèpre, et de trouver après de laborieuses recherches des remèdes efficaces.

Aucun, actuellement, n'est comparable au serum antidiphtérique, ni au vaccin antirabique. Mais conjugués, alternés, ils ont permis de guérir des centaines de lépreux, atteints de lésions graves depuis dix et quinze ans. Et ce n'est qu'un début !

Qu'est-ce que la lèpre ?

La lèpre ! Le peuple a vaguement idée que c'est une maladie répugnante et incurable. N'ayant jamais vu de lépreux, il a pour eux plus de dégoût que de pitié. Il n'en est pas de même de nos lecteurs, que les études bibliques ont familiarisés avec ce sujet. Ils savent qu'affreuse est leur condition; pour la Bible, être lépreux, c'est le pire des maux ici-bas.

Des néoplasies bacillaires se forment au niveau des nerfs, de la peau, des muqueuses, des ganglions lymphathiques, des viscères. Tantôt de petites plaques apparaissent sur la peau et se transforment en nodules, en pustules qui s'écaillent, suintent, s'épaississent; c'est la lèpre dite *anesthésique,* parce que la peau

devient insensible par places, et que les membres s'ankylosent ; mais d'autres places sont hypersensibles, et le lépreux souffre de douleurs nerveuses incessantes cruelles.

Tantôt la lèpre se localise sur la peau (lèpre *tuberculeuse*). Souvent les tubercules envahissent la face, qui devient léonine, et la rongent comme le lupus, qui est une forme de tuberculose cutanée voisine. L'une et l'autre dévorent les lèvres, la face, le nez surtout, vident les orbites; rongent les phalanges des doigts et des orteils, jusqu'à l'amputation spontanée des mains.

Le lépreux périt généralement d'épuisement ou de suffocation, rongé, incapable de s'alimenter et de se mouvoir. L'éléphantiasis est une forme de la lèpre, commune en Egypte. Job en était atteint. La lèpre, cette forme-là surtout, sévit à l'état endémique dans les pays où l'on va les jambes nues (infection des tissus par écorchures); dans les régions marécageuses même froides (habitat de la filaire); et chez les peuples ichtyophages (le poisson mal salé, mal séché, est souvent avarié); mais surtout là où ces trois conditions sont réunies... avec la famine !

On trouve dans le livre de Job une description typique du lépreux atteint d'éléphantiasis : Il est couvert d'ulcères, grouillants de vers et d'où le pus découle (VII, 5); sa peau noire et rugueuse tombe en pourriture (*passim*); ses mains étant incapables de toucher, de gratter, ne peuvent que saisir maladroitement un tesson dont il se râcle (II, 8). Son haleine est fétide (IX, 19); ses membres tuméfiés se détachent (XVI, 8, 14). D'horribles cauchemars le tourmentent nuit et jour (VII, 14); un feu lui dévore les entrailles (XXX, 30). Sa voix, rauque, est devenue un rugissement qui n'a rien d'humain (III, 24). Il est devenu méconnaissable (II, 3).

L'éloignement, la claustration, étant le seul remède — non à la lèpre, mais à sa contagion — de tout temps on y a eu recours, inévitablement. Les lépreux ne sont plus frappés de mort civile; mais, hors d'Europe, leur situation est souvent pire. Ce sont eux, les vrais « intouchables »; on comprend que ces misérables, rejetés de partout avec horreur, voués à une mort certaine et affreuse, se désespèrent et cherchent à jouir du peu de vie qui leur reste, augmentant par l'inconduite et la contagion leur mal et celui des autres.

On comprend aussi que de nobles âmes se vouent exclusivement à leur service, se cloîtrant avec eux dans des léproseries, leur donnant l'exemple quotidien d'une charité sans bornes, inspirée par Celui qui s'est fait pour nous sauver de la lèpre du

péché « lépreux, maudit, défiguré, méconnaissable », Lui le Fils de Dieu !

Le Père Damien a trouvé, en ce XX^e siècle, des émules par centaines.

Il y a encore des lépreux

Ce serait une erreur de croire que la lèpre a presque disparu de nos jours. Quelques chiffres : Rien qu'en Egypte, qui paraît être son pays d'origine, il y a plus de 20.000 lépreux, parmi la population qu'ils contaminent. En Grèce, si petite, 2.000. En Chine, plus de 50.000; aux Indes, autant, sinon plus, En Amérique du Sud, aux Antilles, en Afrique du Nord, en Océanie, les lépreux se comptent par milliers. Dix pour cent des Malgaches sont lépreux ! En Norvège, il y avait 2.860 lépreux en 1855, 1.000 en 1900 et 36 aujourd'hui. A Paris, 200 lépreux sont en traitement à l'hôpital Saint-Louis, dont 50 internés.

La lèpre n'est donc pas une maladie du passé. Par son ubiquité même, sa contagion, les relations mondiales de plus en plus fréquentes, elle constitue une menace toujours présente. La prudence comme la charité nous font donc un devoir de combattre ce fléau, surtout maintenant que la thérapeutique nous offre des armes pour le détruire.

En France, qu'a-t-on fait ?

Ne parlons pas de saint Louis et des 1.900 léproseries du moyen âge; ni de Pasteur qui a donné les éléments de solution de ce problème. C'est le Norvégien Hansen qui a découvert le bacille de la lèpre, et l'Allemand Neisser qui l'a le premier isolé. Mais c'est à Paris, à l'hôpital Saint-Louis, que Jeanselme institua le centre de léproserie le plus réputé. Grâce au généreux concours des Chevaliers de Malte, il édifia peu après 1900 un élégant pavillon qui porte leur nom, destiné à vingt ou vingt-cinq lépreux, avec tout le confort moderne et tout un rez-de-chaussée réservé aux consultations externes, laboratoires, etc... Après une éclipse à la mort du maître, le pavillon de Malte hospitalise quarante lépreux, plus dix répartis dans d'autres services, et traite cent cinquante lépreux externes. La Ville de Paris a voté des crédits pour doubler tous les services de ce centre, le premier du monde. On espère y recevoir dignement en 1944 le Congrès de la lèpre et y présenter, s'il plaît à Dieu, des résultats comparables à ceux obtenus sur la maladie du sommeil,

dont la mortalité est tombée, dans les colonies françaises, de 25 % à 0,5 %.

La France n'a pas plus le monopole des recherches sur la lèpre que celui des Missions; mais dans les unes et les autres, on sait quel rang elle occupe. C'est à l'hôpital Saint-Louis, au pavillon de Malte, à l'hôpital franco-musulman, à l'hôpital de Saïgon, que les principales découvertes ont été faites par une pléiade de savants français, secondés au laboratoire par des collaboratrices animées du même esprit.

C'est l'une d'elles qui a bien voulu nous documenter à ce sujet. Elle venait de collaborer à la publication du numéro du 25 décembre de *l'Europe Médicale,* tout entier consacré à la lèpre (40 pages de texte in-4°). Il n'est pas interdit de voir dans cette date une délicatesse — au moins de la Providence. Quel plus digne présent pouvait être offert au Sauveur chargé de la lèpre de nos péchés, que de lui dire en ce jour de Noël : « Voilà, Seigneur, ce que nous avons réussi à faire pour sauver nos frères les lépreux ! » Et les initiés savent qu'il faut sous-entendre « ...après trente ans d'un dur labeur, des expériences où l'on risque cent fois la contagion, le sacrifice de « la clientèle » (donc de la fortune et de ce qui s'en suit) ». Voilà l'offrande de nos mages en ce Noël 1938 !

Les lecteurs de la *N. R. A.* savent sans doute que sœur Gilbert, du Saint-Esprit, a soutenu en novembre dernier, devant la Faculté de Paris, une thèse sur « la lutte contre la lèpre et l'effort des missions catholiques dans les missions françaises ». Sœur Gilbert (Mlle de Colonjon) est une ex-interne des hôpitaux de Lyon, diplômée de l'Institut colonial. Le jury, après avoir rendu hommage à la haute qualité du travail et à la tâche presque surhumaine accomplie par les missions françaises aux colonies, conféra le titre de docteur en médecine avec la mention *très bien* à sœur Gilbert, qui dirige actuellement une léproserie en Afrique.

Le bacille de la lèpre

C'est Hansen, médecin des asiles de lépreux de Bergen et de Lungegaard, qui découvrit, en 1873, le bacille de la lèpre, et prouva qu'elle se transmet par contagion, non par hérédité (comme la tuberculose). Neisser, de Breslau, réussit à l'isoler en 1883. C'est un bâtonnet de trois à sept millièmes de millimètre de long sur un demi-millième d'épaisseur, analogue à celui de la tuberculose.

Cette découverte fut longtemps contestée. L'étude bactériologique du bacille de la lèpre offre en effet de grandes difficultés, de culture en particulier. C'est un virus filtrant; il évolue, prenant des formes et des qualités très diverses; les éléments granuleux et polymorphes cyanophiles, qu'on a longtemps pris pour des impuretés, sont au contraire les éléments jeunes, actifs, en période de prolifération. Les formes acido-résistantes qu'ils engendrent, et qu'on prenait pour les formes adultes, sont des formes vieillies, incapables de se reproduire, sauf dans des conditions très particulières. D'où tant de cultures stériles, ce qui a fait douter qu'elles fussent du bacille de Hansen.

Le bacille de Hansen se trouve en abondance dans le sang, le pus, les sérosités nasales, mais surtout dans les léprômes non ouverts. Voici un exemple curieux de la virulence de ce bacille. En 1937, au cours d'une rixe, un homme sans ascendance lépreuse s'était souillé les mains du sang d'un lépreux, et pendant plusieurs heures avait négligé de se laver (n'ayant sans doute aucune écorchure apparente). Un mois après il ressentait des fourmillements au niveau de l'annulaire droit et du médius gauche; trois mois plus tard apparaissait une macule lépreuse à la fesse, suivie de généralisations. On peut supposer l'infection par de simples érosions.

Avec Enderlein, M. Vaudremer et Mlle Brun, de Saint-Louis, voient ainsi le cycle de l'évolution du b. de Hansen, du b. de Koch et de tous les bacilles en général : des substances nucléaires deviennent des formes granulaires à peine visibles (qu'on rencontre toujours sur les bacilles acido-résistants); ils donnent naissance à de tout petits granules cyanophiles (se colorant au bleu de méthylène); ceux-ci se divisent de plus en plus, formant un symplasme, puis des bacilles cyanophiles ; enfin, dans certaines conditions de nutrition (substances grasses et oxydation) ils deviennent des bacilles acido-résistants. C'est la fin du cycle, et on peut douter qu'à ce stade la virulence du germe persiste.

Cette généralisation nous paraît d'une grande valeur. Aussi avons-nous cru devoir la résumer ici, avec quelques autres.

Traitement de la lèpre

L'hygiène, d'abord, et un bon régime diététique, sont des conditions primordiales. La famine, la malpropreté, d'autres maladies, ont fait d'ordinaire le lit à la lèpre. Il faut donc nourrir sainement les pauvres lépreux, leur prodiguer les bains,

le grand air, le soleil; soigner d'abord, s'ils en sont atteints, les maladies si fréquentes sous les tropiques : amibiase, filaire, dysenterie, paludisme, syphilis, tuberculose. Le changement de climat est excellent. Dans les contrées tempérées, en France particulièrement, la virulence de la lèpre disparaît.

Le traitement traditionnel de la lèpre et de toutes les dermatoses, si fréquentes en Orient, c'est *l'huile de chaulmoogra.*

Le chaulmoogra est un arbre de la famille des flacourtiacées, qui atteint jusqu'à vingt mètres de haut et produit de grosses oranges à soixante pépins. On en extrait une huile épaisse, une graisse, dont les constituants spécifiques sont deux acides gras non saturés, l'acide chaulmoogrique (C^{18} H^{32} O^2) et l'acide hydnocarpique (C^{16} H^{28} O^2). Leur pouvoir rotatoire est très élevé : 58° et 68°.

On compte une vingtaine d'espèces de chaulmoogras, surtout en Indo-Chine, aux Indes, à Ceylan, à Bornéo, aux Philippines, au Brésil. Le vrai chaulmoogra est le *Taraktogenos Kurzii,* qui se trouve en Birmanie, en Annam, au sud du Bengale, et se cultive aux Iles Hawaï, aux Philippines, au Brésil. La meilleure espèce à propager est l'*Astériastigma Macrocarpa Bedd,* à cause de la quantité de corps gras qu'il produit et de leur richesse en acides gras du groupe chaulmoogrique.

Autrefois, les indigènes pilaient les graines, et mangeaient les fruits avec les pépins. Aujourd'hui on fait une émulsion de cette huile épaisse avec du lait, du thé, etc., ou on l'enferme en capsules glutinisées pour qu'elles ne s'ouvrent que dans l'intestin. Le goût est fade, il en faut beaucoup, mais l'ingestion d'huile fraîche est bien supportée.

Tourtoulis-Bey présenta, en 1899, l'observation d'un lépreux traité pendant six ans par 600 injections d'huile de ch. et guéri. A sa suite, de nombreux léprologues utilisèrent la même méthode avec des variantes : addition de camphre ou d'éther, qui favorisent la résorption; de résorcine, de goménol, antiseptiques; de gaïacol, d'eucalyptus, d'iode, etc... Les mélanges les plus classiques sont ceux de Mercado (h. de ch., h. camphrée, résorcine); celui de Jeanselme (h. de ch. et h. de vaseline, vaseline et camphre); celui de Brocq et Pomaret (huile de chaulmoogra, additionnée de camphre, eucalyptol, gaïacol et cocaïne).

La voie intra-musculaire a pour inconvénients : lenteur de résorption, indurations douloureuses et persistantes, piqûres innombrables. La voie intra-veineuse a été essayée avec succès,

avec des collobiases et des éthers éthyliques de chaulmoogra, et des hydnocarpates de soude.

Matières colorantes. — La principale est le bleu de méthylène, qui ne donna au début que des déboires. Cela tient à ce qu'il contient presque toujours de la dextrine et des impuretés diverses. Purifié et préparé avec d'infinies précautions, Montel en a obtenu d'excellents résultats, surtout sur les lésions récentes : les algies disparaissent, les tubercules s'affaissent, les lésions se cicatrisent, les rhinites lépreuses disparaissent en trois à six mois, l'état général s'améliore, les bacilles diminuent jusqu'à disparaître.

Les auteurs sont unanimes : le traitement mixte (bleu-chaulmoogra) est toujours plus efficace que chacun des médicaments employé seul.

Le vaccin contre la lèpre

Jusqu'aux récents travaux de Vaudremer, de l'hôpital Saint-Louis, tous les essais de vaccination antilépreuse ont échoué. La possibilité de préparer un tel vaccin date de l'obtention par cet auteur de formes microbiennes évolutives du bacille de Hansen. Ces formes, stérilisées par l'iode, constituent le vaccin antilépreux, sorte d'émulsion bacillaire obtenue par culture sur un milieu aspergillaire.

Noguer-Mode conclut de nombreuses expériences : Les essais de vaccinothérapie antil. nous ont donné des résultats très intéressants. Très efficace sur les tubercules et ulcérations relativement récents. Influence favorable aussi bien sur la sensibilité douloureuse que sur la thermique et la tactile. Les léproréactions provoquées par ces injections répercutent favorablement sur l'évolution des autres lésions anciennes. Beaucoup de lésions ont été améliorées, après l'échec des autres médications. Le vaccin est inoffensif et bien toléré. Conclusion : Le traitement le plus efficace à l'heure actuelle est le traitement mixte alterné (à cause de l'accoutumance que produisent tous les vaccins) : chaulmoogra + bleu de m. + vaccin.

Traitements locaux. — On a tenté des injections d'éthers chaulm. par dizaines dans les lésions mêmes. Résultats favorables sur les léprômes récents, mais injections très douloureuses. L'huile de ch. en emplâtres n'est que lénitive. Les applications d'hémocultures par lesquelles un Allemand a prétendu guérir la lèpre ont abouti à un insuccès complet.

La *cryothérapie* par contre s'est montrée efficace pour obtenir la destruction et la résorption des tubercules, en trois à six semaines. Chose curieuse, elle agit à distance; des tubercules éloignés, non touchés, s'affaiblissent et disparaissent. Il semble que la neige carbonique, en détruisant les bacilles, mette en liberté des toxines qui provoqueraient une sorte de vaccination cellulaire.

On voit qu'à défaut d'un traitement spécifique de la lèpre, il existe des médications efficaces qui se complètent et se renforcent. Il est permis d'espérer qu'au prochain congrès de la lèpre (Paris 1944), on pourra dire enfin : « Toute lépreux soigné à temps et traité avec persévérance est un homme sauvé ».

Deo gratias !

Pâques 1939.

H. MICHAUD.

On sera peut-être curieux de savoir ce que dit le Grand Larousse (1873) de la lèpre. Cet ouvrage se trouve dans de nombreuses bibliothèques; il offre une masse énorme de documents, d'inégale valeur. Cet exemple montrera à ceux qui l'ignorent dans quel esprit il est rédigé et avec quelle circonspection il faut l'utiliser, quant on n'a pas mieux à sa portée. Nous nous hâtons d'ajouter que les Larousse récents sont, eux, rédigés avec impartialité et avec une compétence remarquable.

On lit dans le grand Larousse du XIX^e^ siècle : « La lèpre peut se développer sur toutes les parties du corps, etc. ». Série d'erreurs sur l'étiologie, la pathologie et le traitement de la lèpre, sur lesquels l'auteur s'étend complaisamment. Erreurs bien excusables en 1873, l'année même où Hansen en découvrait le bacille.

Pas un mot du chaulmoogra, traitement universellement employé depuis des siècles dans tous les pays d'Orient où sévit la lèpre. Les savants modernes n'ont plus le même mépris pour l'empirisme.

« La lèpre n'est pas contagieuse ». Cette affirmation, qui contredit le témoignage de toute l'Histoire pour se conformer à une théorie bien incertaine, est un peu forte ! « Certaines professions y prédisposent : celles où l'on manie des matières pulvérulentes, des métaux. Parmi les causes les plus fréquentes, il

faut placer les affections morales vives, comme un accès de colère, un violent chagrin, une frayeur ». Hum !

Mais voici que l'auteur se livre à l'exégèse : « Les eaux du Jourdain étaient regardées comme un spécifique de la lèpre ». Par qui ? Pas par Naaman, qui ne songea pas un instant à leur attribuer sa guérison, mais bien au prophète Elisée, qui lui avait commandé d'aller sept fois s'y laver.

L'auteur blâme Moïse d'avoir « soigneusement décrit la lèpre et ordonné contre sa prétendue contagion des prescriptions tout à fait inhumaines ». Etait-on si sûr que cela, en 1873, que la lèpre n'était nullement contagieuse au temps de Moïse dans les contrées sémitiques ?

« *On* a même dit que le peuple de Dieu fut chassé d'Egypte à cause de la lèpre dont il était infecté ». (Les Egyptiens avaient sans doute de bonnes raisons de croire à la contagion de la lèpre !)

« On... » Si vous êtes curieux de savoir qui a dit cela, M. Lesètre vous le dira dans un excellent article du *Dictionnaire de la Bible,* avec références exacte à l'appui. Il y réfute « cette légende tirée d'un roman égyptien, enregistrée par Manéthon, qui fait des Juifs un ramassis de lépreux que les Egyptiens auraient chassé des bords du Nil » (Josèphe *Contra Apion.,* I, 26).

M. Lesètre s'élève contre cette allégation. Les Hébreux n'avaient pas la lèpre avant de venir chez les Egyptiens. C'est dans ce pays qu'ils furent contaminés. Les anciens auteurs signalent également l'Inde comme un des foyers de la lèpre; mais là encore elle est probablement un legs des Egyptiens. Quant aux Phéniciens, ils furent contaminés à la même source que les Hébreux. (*Dictionnaire de la Bible,* article Lèpre, col. 179).

" Présences "

Penser et repenser la foi en fonction des problèmes contemporains, et tout autant ne se refuser à l'examen d'aucune des questions actuelles et les envisager toutes, en gardant au centre même de la recherche, l'illumination de la foi, telle est bien la tache de l'apologiste. Ne doit-on pas dire de lui qu'il a le devoir d'être présent au monde afin de lui apporter, par cette présence, le témoignage dont il est le messager.

Il n'est que trop évident que cette tâche dépasse infiniment les possibilités d'un homme seul. Notre époque qui a une conscience aiguë de cette impossibilité, voit en conséquence se multiplier les « équipes ».

Nous avons dit déjà bien des fois comment, dans notre modeste sphère, nous nous étions appliqué, avec quelques confrères, à constituer un de ces groupes de travail en commun, le Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques. Les lecteurs de cette Revue ont été tenus au courant de la publication des livres que l'effort de nos amis a permis de mettre au jour (1).

D'autres initiatives ne se sont pas préoccupées de présenter d'abord sous une forme de conférences et d'échanges de vues, les travaux qu'elles suscitaient, mais se sont donné comme but de publier directement des livres, de constituer des collections.

Récemment encore une vie nouvelle venait réanimer l'équipe qui, sous le nom de la *Nouvelle Journée,* se consacre à la mise au point de cahiers (2) dans lesquels chaque auteur apportera, sur le sujet où il est particulièrement compétent, le résultat de ses études et qui constitueront ainsi pour les lecteurs des mises au point de fraîche date.

*
**

(1) Certains de ces ouvrages sont épuisés : *Questions relatives à la sexualité; Hérédité et races; Médecine et Mariage.*

On trouve encore : *Les Rythmes et la Vie; Formes, Vie et Pensée; Médecine et Education,* deux tomes; *Médecine et Adolescence; Médecine et Vie Familiale,* Librairie Lavandier, Lyon.

(2) Chez Bloud et Gay, Paris.

Sous une autre forme et dans un autre esprit, se présente la Collection « Présences » que dirige, chez Plon, Daniel-Rops.

Il s'agit ici soit de livres rédigés par un auteur seul, soit de recueils faits en commun sous la direction et inspiration de Daniel-Rops, sur des sujets apparemment très divers, disparates pourraient même dire des malveillants, mais tous cependant rattachés à cette idée centrale de « Présence » que nous rappelions en tête de cet article, et dont justement la juxtaposition dans une collection est, à elle seule, caractéristique d'un esprit et révélatrice d'une méthode.

C'est ainsi qu'ont paru déjà :

« *Ce qui meurt et ce qui naît* », par Daniel ROPS;

« *Métier d'homme* », par Raoul DAUTRY;

« *L'âme du médecin* », par René DUMESNIL;

« *La France attend sa jeunesse* », par Xavier de LIGNAC;

« *Le Communisme et les Chrétiens* », par François MAURIAC; le R. P. DUCATTILLON, N. BERDIAEFF, A. MARC, D. de ROUGEMONT et Daniel ROPS;

« *Problèmes de la sexualité* », par J. DE LACRETELLE, le R. P. LAVAUD, M. ZUNDEL, Dr René BIOT, P.-H. SIMON, A. BERGE, P. WUST, X. de LIGNAC;

« *Une Sainte parmi nous* », par E. ESTAUNIÉ, Dr LAIGNEL-LAVASTINE, RIBEIRO-COUTO, Claude SILVE, R. SCHWOB, J. MALÈGUE, S. FUMET, J. MADAULE;

« *Les Juifs* », par Paul CLAUDEL, Jacques MARITAIN, R. P. BONSIRVEN, G. CATTAUI, Lt Cl. MAYER, R. POSTAL, R. MONTAGE, R. DUPUIS.

« *Le Corps et l'Ame* », par le Docteur René BIOT;

« *L'homme et le péché* », par François MAURIAC, le R. P. DUCATTILLON, Jacques CHEVALIER, A. THÉRIVE, EUGÉNIO D'ORS;

« *La Vie recluse en poésie* », *suivie de* « *Présence et Poésie* », par Patrice de LA TOUR DU PIN et Daniel ROPS;

« *La France veut la liberté* », par Paul VALÉRY, E. KRAKOWSKY, M. DÉAT, L. ARCHIMBAUD, H. de KÉRILLIS, LE COUR GRANDMAISON, THIERRY-MAULNIER, R. LACOSTE.

« *La France et son armée* », par Charles de GAULLE;

« *Aviation, école de l'homme* », par Robert de MAROLLES;

« *L'Amour et l'Occident* », par Denis de ROUGEMONT;

« *La Fin et les Moyens* », par Aldous HUXLEY;

« *Un Art de Vivre* », par André MAUROIS;

« *Le Mystère animal* », par COLETTE, Ed. JALOUX, André DEMAISON, Paul RÉGNIER, Marg. COMBES, Ch. SYLVESTRE;

« *Une renaissance Française* », par le R. P. DUCATTILLON.

Cette seule énumération de thèmes et d'auteurs est tout à fait significative. On peut dire qu'il n'y a pas une question sur laquelle « Présences » n'oserait pas renseigner ses lecteurs et qu'il n'est pas une collaboration compétente et de bonne foi dont on se résignerait à se priver. La vérité se montre ainsi libératrice, suivant la formule célèbre, le temps n'est plus où les catholiques avaient peur de la montrer, de la confronter avec les opinions, d'en faire rayonner la splendeur, d'en exalter le bienfait.

Notre intention n'est pas de détailler ici chacun de ces livres, notre compétence est trop limitée du reste pour cela.

Nous voudrions cependant insister d'abord sur quelques ouvrages, que, comme tout lecteur qui se parerait du titre de « honnête homme », nous avons particulièrement retenu ; puis ceux qui de notre point de vue, habituel dans cette revue, de convergences médico-psychologiques, nous semblent mériter une attention spéciale.

*
**

Comment ne pas signaler d'abord « Le Communisme et les Chrétiens » ?

Que de fois, hélas, nos revues et surtout nos journaux traitent du communisme avec une désinvolture effarante dont la cause est — disons à nouveau hélas — une ignorance totale de la question. L'étude que le R. P. Ducattillon a donnée sur « Doctrine communiste et doctrine catholique » nous rend l'incomparable service d'être vraiment scientifique, poussée à fond et impartiale. Faute de pouvoir aborder directement Marx et ses disciples, tout sociologue, tout chrétien instruit devrait lire et relire tout ce cahier collectif ou du moins méditer attentivement le chapitre du Père Ducattillon.

« Une sainte parmi nous » est aussi charmant que salutaire. Tour à tour des psychologues nous convient à prendre conscience de l'appel à la Sainteté que la Grâce infuse en chacune de nos âmes, et nous engagent à nous acheminer sur la petite voie — héroïque voie ! — de l'acceptation filiale de la volonté de Dieu.

Le cahier sur « Les Juifs » prend une singulière importance dans les circonstances actuelles. Problème irritant tant il est complexe, et auquel on ne peut échapper, problème insoluble par les seules réponses humaines, et qui ne prend justement

son sens que dans la perspective où il nous sollicite et qui est le plan même de la Rédemption.

*
**

« Les problèmes de la sexualité » doivent être particulièrement signalés aux lecteurs de la *Revue apologétique*. Nous l'avons déjà fait du reste dans le numéro de Mai 1938. Nous voudrions cependant revenir encore une fois sur cet ouvrage.

Non point par suite d'une sorte d'obsession, de pansexualisme : il y a bien d'autres choses dans l'être humain que cette mystérieuse et terrible puissance de transmission de la vie, et il ne faudrait pas que nous retirions du freudisme une hantise exclusive sur tout ce qui touche à ce domaine.

Mais il reste que la sexualité colore toute notre vie organique et psychique (1) et il est non moins vrai que la question a été entièrement renouvelée par les études récentes sur l'équilibre neurovégétatif, les fonctions endocrines et plus encore par les investigations des psychanalystes (2). Et là encore les catholiques ont le devoir d'être avertis plus et mieux que quiconque. Car s'il arrive que des adversaires de la morale se servent contre elles d'arguments qu'ils croient pouvoir puiser dans la science contemporaine, il se trouve qu'une connaissance plus exacte des lois biologiques et psychologiques viendrait au contraire corrober les préceptes de chasteté et de fécondité.

Les moralistes, les éducateurs, tous ceux qui se soucient de mettre leur vie en conformité avec la raison ont donc besoin de recourir à des études sérieuses sur la sexualité. Les titres des chapitres de ce livre en disent assez la portée et les noms des signataires la valeur :

André Berge : *L'enfant devant le problème sexuel;*
X. de Lignac: *Les rapports de la sexualité et de la personne;*
Théo Chentrier : *Sexualité et personnalité selon Freud;*
Tristan de Athayde : *L'eugénique est-elle acceptable ;*
M. l'Abbé Monchanin : *Biologie et morale sexuelle ;*
R. P. Benoit Lavaud : *Hygiène sexuelle ou morale sexuelle;*
P.-H. Simon : *Mariage et société ;*
Dr René Biot : *Le problème de la prostitution ;*
Pierre Geyraud : *Tabous et lieux communs ;*

(1) Qu'on nous permette de renvoyer le lecteur aux pages que nous avons écrites sur ce point dans « Le Corps et l'Ame » paru lui aussi dans la collection « Présences ».

(2) Saisissons cette occasion de redire combien est excellent le livre de Roland Dalbiez : La méthode psychanalytique et la doctrine freudienne.

Gustave Thibon : *Les sens et l'esprit ;*
R. de Pury : *Eros et Agapé ;*
Peter Wust : *La mission métaphysique de la femme ;*
Maurice Zundel : *l'Amour sacrement ;*
Daniel Rops : *Le jugement par l'animalité.*

Dans « l'Homme et le Péché » deux études surtout mettent en évidence des convergences médicales et psychologiques : celle du Professeur de Greeff, « Péché et maladie », celle de Etienne Borne : « le rationalisme freudien et le mystère du péché ».

« Bien des choses qui hier encore ne semblaient relever que du libre arbitre de l'homme, dit le Docteur de Greeff, nous paraissent aujourd'hui singulièrement déterminées ». Le professeur de criminologie de Louvain est mieux que personne à même de nous guider dans ces régions mystérieuses où l'organique entre en composition avec le moral, lui qui depuis tant d'années s'applique à sonder les abimes de la conscience pathologique (1) et qui a poussé si loin l'analyse des troubles mentaux qui pourraient faire illusion à l'hagiographe. On sait quelle fut sa contribution aux Journées d'études Carmélitaines qui depuis plusieurs années groupent à Avon des médecins et des théologiens pour l'étude scientifique et religieuse des phénomènes extraordinaires présentés par les mystiques (2) et quelles batailles il a livrées à Beauraing, en collaboration avec le Docteur Van Gehuchteen.

Un volume prochain de la collection Présences permettra au Professeur de Greff de donner toute sa pensée sur « Nos instincts et nous ».

Nous rappelions plus haut la valeur de l'ouvrage de Roland Dalbiez sur le freudisme. Les trente pages de Etienne Borne, qui se déclare tributaire de cet exposé, porte sur le fond des thèses du psychiâtre viennois et sur leur valeur un jugement à la fois très compréhensif et très sévère. Ces idées rejoignent celles des deux autres travaux que nous tenons à signaler à nos lecteurs, l'un est dû au docteur Walter Riese dans son livre sur « l'idée de l'homme dans la neurologie contemporaine (3), l'autre est signé par Jacques Maritain (4).

(1) Citons notamment son livre récent et magistral : « *Introduction à la criminologie* », Editions de « l'écrou », Louvain.

(2) La toute dernière contribution a paru dans le recueil d'Octobre 1938, des Etudes Carmélitaines, « *La nuit mystique* », sous le titre de *«Succédanés et concomitances psychopathologiques de la Nuit obscure, le cas du Père Surin* ».

(3) Paris Alcan, 1938.

(4) *Freudisme et psychanalyse.* Revue Thomiste Octobre 1938.

Ne quittons pas ce grand livre sur le péché sans marquer d'un signe, pour les relire à loisir, « le règne de l'imposture » par René Schwob, « notre péché d'orgueil » par Jacques Maritain; « le péché est une affaire » par P.-H. Simon; « la littérature et le péché » par François Mauriac; « le péché de bêtise » par André Thérive.

***

Par une toute autre voie que la méditation sur le mal moral « Le mystère animal » nous fait avancer dans la connaissance exacte de notre nature humaine, car c'est non seulement en elle-même mais surtout en fonction de l'esprit humain que l'âme des bêtes est ici envisagée.

Des constatations de fait et des réflexions vivaces nous font d'abord un peu mieux savoir comment vivent, comment sentent les animaux et surtout avec M. Jean Canu « Ce que l'homme doit à l'animal » résumé à larges traits d'une page ignorée de l'histoire du monde. Daniel Rops dans une étude « Monde inhumain et amour des bêtes », attire l'attention sur l'effort que fait enfin notre civilisation pour arrêter ses effets destructeurs de trop d'espèces animales, et constituer des Réserves nationales dont l'importance scientifique est inappréciable. Il y a des lois de biologie générale dont la connaissance ne peut être acquise que par la contemplation d'une nature dans laquelle l'homme n'intervient pas.

Chargé de tracer le chemin qui va « du cerveau animal au cerveau humain » le Docteur Walter Riese commence son étude, qui passionnera les biologistes et les philosophes, par des considérations de méthodes dans lesquelles sa culture et son élévation de pensée se donnent libre carrière.

A bien plus forte raison le magistral chapitre du Docteur Claparède « de l'intelligence humaine » mérite d'être retenu. On sait quel a été le rôle de l'éminent professeur de la Faculté des Sciences de Genève dans les acquisitions actuelles sur la psychologie de l'enfant. Pas à pas il expose et critique les diverses expériences qui ont été faites pour essayer d'élucider le mystère de l'instinct animal, de sa nature, de ses limites. Il marque en termes saisissants comment l'intelligence humaine marque une libération.

Le livre se termine par le chapitre de M. l'abbé Plaquevent « de la bête à l'homme, le mystère de l'âme » qui ajoute aux lumières de la philosophie les illuminations de la révélation et

replace le problème du mystère animal dans le plan total de la Rédemption et d'une théologie du corps mystique étendue à toutes les créatures et récapitulée dans le corps humain.

Que de richesses, dans tels livres, on le voit ! Comme on aimerait pouvoir, à chaque page, s'arrêter, réfléchir, esquisser des commentaires. Ce sont de magnifiques instruments de travail intellectuel, présentés — et cela en accroit le prix — sous une forme littéraire qui les rend aisément accessibles. Le chrétien peut être fier que sa foi l'aide à comprendre mieux toutes choses et soit la seule réponse efficace aux questions que se pose le monde moderne.

Docteur René BIOT,
Directeur de l'Institut lyonnais d'endocrinologie et de psychologie.

Souci de la Prédication

Son Eminence le Cardinal Verdier, dans la réponse qu'il faisait, il y a quelques années, aux vœux de son clergé, attirait l'attention des prêtres sur ce grand devoir de la prédication.

« Vous serez fidèles, disait-il en substance, à suivre l'exemple des apôtres, — qui se voyant débordés par les tâches matérielles, — se réservèrent le ministère de la prière et de la parole. Préparez avec soin vos sermons, méditez la doctrine avant de la livrer, — et même, si le temps vous presse, ayez plutôt sous les yeux le schéma de ce que vous voulez dire, — et ne vous livrez pas à ces improvisations qui ne satisfont ni le prédicateur, ni les auditeurs ».

L'on peut dire que M. l'abbé Vauthrin, aumônier au Collège Stanislas, a pleinement répondu aux désirs de Son Eminence, — mieux encore, qu'il nous livre dans le volume « Adaptations », — paru récemment aux éditions Spes (10 fr.) —, tout ce que son âme sacerdotale a estimé convenable de proposer aux jeunes gens dont il a la responsabilité.

Nous trouvons dans ce livre, qui est un recueil d'instructions, de sermons, une doctrine, — un souci d'adaptation évident, — et une flamme. C'est beaucoup.

Une doctrine. C'est véritablement l'essence du Christianisme qui est ici proposée sans fard ni détours.

Le don merveilleux que Dieu propose aux hommes, — c'est la participation à sa vie divine. La vie vaudrait-elle vraiment la peine d'être vécue, s'il n'y avait l'état de grâce, qui nous transforme, qui nous surnaturalise, qui nous élève à une vie à laquelle, sans la miséricorde divine, nous n'aurions jamais pu prétendre ? Voilà le trésor, la perle précieuse, la drachme indispensable, — voilà le bien que nous devons estimer par-dessus tous, — car en définitive, tout le reste passera.

Et M. l'abbé Vauthrin explique la fierté qui doit être nôtre, à la pensée de cette société avec la Sainte Trinité. Il lutte contre le respect humain, — il demande à ses auditeurs de prier, humbles comme des tout-petits, pour que le Seigneur développe en eux le don précieux de la foi, base de toute vie surnaturelle.

Puis, il passe aux applications. Etre bénéficiaire de tels dons, les avoir à son profit comporte des devoirs. A l'image du Maître, il faut servir, il faut se sacrifier, — et commencer dès son jeune âge à apprendre à goûter la joie du don de soi. Car plus tard, le dur contact avec la vie arrivera. Et si l'on veut être un chrétien sans reproche, il faudra se tenir debout au milieu d'une ambiance encore païenne. Il faudra non seulement vivre pour soi sa vie religieuse, mais être le levain qui fait monter la pâte. Et dans quelles conditions !

Il faudra même répondre aux directives de la hiérarchie, s'y soumettre, — car le Christ et l'Eglise c'est tout un. Il faudra être capable de repenser tout le mécanisme de sa profession, et avoir pour idéal cet « ordre corporatif » qui, christianisant les relations entre les centres d'activité du siècle, rendra la vie possible, « humaine », pour tous.

D'où des devoirs. Pauvreté bien comprise, esprit de pauvreté, — pureté intégrale, — et pratique de la justice jusque dans les moindres détails. Il y a là une série de trois sermons qui me semblent de la meilleure qualité. Et qui n'ont pas dû manquer de faire profonde impression sur les garçons qui aiment qu'on leur parle plus qu'à demi-mot. Combien la matière était délicate !

Une doctrine donc, — et sûre. *Un souci d'adaptation,* aussi C'est le point qui tient le plus à cœur à l'auteur, puisque par le titre de son ouvrage, il attire notre attention sur l'effort qu'il a fait pour mettre à la portée de ses ouailles sa prédication. De cela il est bon juge, car il vit au milieu d'elles. D'après la manière dont il leur parle, nous les voyons, — nous d'un degré de culture intellectuelle élevé, — qu'elle soit littéraire ou scientifique. Elles on le goût des choses de l'esprit, elles connaissent d'une manière plus qu'empirique les préjugés actuels sur la religion, elles ont entendu en discuter. Leur formation religieuse est poussée assez loin, elles ont suivi les cours d'Instruction religieuse du Collège, et elles en ont fait leur profit, ce qui est encore mieux. Elles ont des traditions, ceux de leurs aînés qu'on leur propose en exemple ne les laissent pas indifférents. Et déjà agrégées aux divers mouvements de jeunesse, elles ont pratiquement été mises, d'une manière concrète en présence d'élans de charité ou de restrictions d'égoïsme.

Ainsi formée, cette élite est apte à entrer dans les vues de son aumônier, et avec Mgr Petit de Julleville qui a préfacé le livre dont nous rendons compte actuellement, il faut féliciter M. l'abbé Vauthrin, d'avoir, pour ses garçons une ambition sans

limites. Nous voudrions savoir que dans tous nos Collèges libres secondaires la même chose est possible. Nous souhaitons que les jeunes gens, à l'intention desquels ces pages furent écrites, les aient entre les mains pour pouvoir les méditer et en inspirer toute leur vie quotidienne.

Enfin, nous trouvons dans ce livre une *flamme sacerdotale* qui nous a presque permis d'entendre le prédicateur, en le lisant. Il faut insister sur cette qualité sans laquelle les deux autres perdraient beaucoup de leur valeur. Il y a, dans la manière de prêcher, une conviction qui ne trompe pas ceux qui écoutent. Son absence d'ailleurs ne les tromperait pas non plus. L'aumônier de Collège doit déjà, par toute sa vie, qu'il mène sous les yeux des enfants, être un exemple vivant, un entraîneur, un chef, mais c'est bien quand il leur parle des choses de Dieu et de leur âme, alors que tous ont les yeux fixés sur lui, que l'aumônier est vraiment le porte-parole du Christ. Nous avons deviné cette ardeur et nous tenions à le dire.

Un souhait, en terminant. De plus en plus, à notre époque, les milieux se spécialisent. On aime à se retrouver, entre gens parlant la même langue. Cela est vrai dans touts les ordres : professionnel, familial, religieux. Corollaire pour les prêtres, il faut s'adapter à ces milieux, et leur parler leur langage. Qu'il serait utile à tous, d'avoir quelques exemples de prédications, dans le genre de celui de M. Vauthrin, où l'on ne sacrifie ni l'intégrité de la doctrine, ni l'adaptation, destinées aux auditoires que l'on rencontre le plus fréquemment à notre époque.

S. GRISON.

CHRONIQUES

CHRONIQUE DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE

SOMMAIRE

1° R.R. P.P. LERCHER-SCHLAGENHAUFEN S. J. *Institutiones théologiae dogmaticae.* Vol. I. in-8 438 pages. Félicien Rauch. Inspruck.

2° AL. GOUPIL, S. J. *Les vertus.* Tome I. Questions générales Vertus cardinales. in-8, 148 pages. 18 francs. Paris-Paillard. Laval-Goupil.

3° G. DE CLERCQ. *Ordre, Mariage, Extrême-Onction.* B.C.S.R., 184 pages, Bloud et Gay, Paris, 15 francs.

4° JANOT, S. J. *Les sept fontaines,* in-8° couronne, 196 pages. Paris, Beauchesne.

5° KOSTERS, S. J. *L'Eglise de notre Foi,* in-8° couronne, 300 pages, Paris, Lethielleux.

6° FÉLIX KLEIN, *Le Dieu des Chrétiens,* in-8° couronne, 270 pages, 18 francs. Paris. Spes.

7° R. P. TIMOTHÉE RICHARD, O. P. *Comment étudier et situer Saint Thomas ?* in-8 couronne, 214 pages. Paris. Lethielleux.

8° WERNER GOOSSENS, *De cooperatione immediata matris Redemptoris ad redemptionem objectivam.* in-8°, 167 pages. Desclée de Brouwer. Paris.

9° CHARLES L'EBRALY, *La Doctrine Sacramentaire de Ulrich Zwingli,* gr. in-8°, 167 pages, 36 francs. Paris, Beauchesne.

10° Ephrem BOULARAND, S. J. *La venue de l'homme à la foi* d'après S. *Jean Chrysostome* gr. in-8°, 192 pages, 15 lires italiennes. Université grégorienne. Rome.

11° B. H. MERKELBACH, O. P. *Mariologia.* in-8° 424 pages. Desclée de Brouwer. Paris, 45 francs.

1° De 1924 à 1936 le P. LERCHER a pu donner deux éditions de ses *Institutiones* en quatre volumes. Au fur et à mesure de leur parution la *R. Ap.* a présenté ces huit volumes à ses lecteurs. Le 5 août 1937, l'auteur est mort, et l'un de ses compatriotes et confrères en religion nous livre aujourd'hui, portant la date de 1939, le premier tome d'une 3e édition. Nous y retrouvons et dans le même ordre qui d'ailleurs était bon, les mêmes parties et les mêmes chapitres que dans le volume correspondant de la 2e édition, dont a parlé la R. en août 1934. Cependant cette 3e édition n'est pas une reproduction pure et simple de la précédente. S'il n'y a pas eu refonte, comme l'auteur s'en excuse, il y a eu un sérieux élagage; le nombre des pages tombe de 658 à 438, diminué du tiers.

Les éloges que la *R. Ap.* fit en 1934 et qui résultaient d'une vue synthétique de l'ouvrage, continuent d'être justifiés. Les réserves que comportait une étude plus analytique n'ont pas toutes perdu leur raison d'être, mais plus d'une pourtant, et c'est le résultat de ce qui de l'ancien volume n'a pas été maintenu ou ne l'a été que partiellement. Edition améliorée et diminuée, pourrait-on dire, à l'inverse de ce qui se lit sur beaucoup d'autres rééditions.

2. — Le volume du R. P. GOUPIL sur les *Vertus,* est aussi partie d'un cours de théologie. A la fin du livre l'auteur aurait pu mettre : *monumentum exegi.* Car bien qu'il soit le onzième volume d'une théologie complète en français, qui en compte quinze, c'est lui qui met le point final à une œuvre commencée déjà depuis plus de dix ans et dont il a été, et par plusieurs chroniqueurs souvent parlé en cette revue. Aussi quand paraît ce volume, certains de ceux qui l'ont précédé arrivent à leur 3e voire à leur 4e édition. C'est dire que le nouveau volume était attendu.

Comme son titre l'annonce, il comporte deux parties. La première : *Questions générales,* est bien à sa place en tête du premier volume sur les vertus. L'auteur après avoir étudié tour à tour vertus acquises et vertus infuses, consacre un dernier chapitre à montrer comment les premières se distinguent des secondes, et à étudier les propriétés spéciales à chacune des deux espèces ou communes à toutes. En somme c'est un bon traité classique des vertus en général. Quelques formules courantes sont heureusement expliquées ou atténuées : un seul acte engendre une vertu, les vertus consistent dans le juste milieu,

les vertus infuses ne donnent pas comme les autres la facilité à bien agir, etc.

La deuxième partie du volume, la plus longue, est consacrée aux *vertus cardinales*. Si pour des raisons d'ordre pratique, l'auteur ne s'était écarté de l'ordre rigoureusement logique, le tome II des vertus théologales devrait s'intercaler entre la I^re^ et la II^e^ partie du volume qui paraît aujourd'hui. Cette seconde partie est un court résumé de ce que dit S. Thomas dans toute la fin de sa IIa IIae. La lecture du texte même de S. Thomas sur toutes ces vertus, surtout la tempérance et ses annexes, vrai chef-d'œuvre de psychologie, apporte au lecteur beaucoup plus de jouissances et de lumière que le résumé technique et classique, le seul qui fût possible dans le petit nombre de pages dont disposait le R. P. Goupil.

En somme les deux volumes sur les vertus qui font le passage du dogme à la morale, ne donnent pas tout à fait le même sentiment de pleine satisfaction que les traités purement dogmatiques sur Dieu, sur les Sacrements et surtout le volume sur la Ste Ecriture qui mérite autant que n'importe lequel des autres d'atteindre et de dépasser rapidement la 4^e^ édition.

3. — Le petit volume de l'abbé de CLERCQ intitulé : *Ordre, Mariage, Extrême-Onction*, est le dernier d'une théologie des Sacrements qui doit en avoir cinq et n'en a encore que quatre. Il s'agit de la théologie des Sacrements insérée dans la partie de la BCSR, consacrée à l'enseignement de l'Eglise. C'est surtout par la couverture qu'il ressemble aux trois volumes qui l'ont déjà précédé dans cette collection si avantageusement connue. C'étaient des ouvrages de théologie dans le meilleur sens du mot, que ceux des P. P. d'Alès et Galtier sur les quatre premiers sacrements, théologie positive, spéculative et historique tout à la fois,. Rien de pareil dans le nouveau petit volume; à plus forte raison dans la partie consacrée à l'ordre et aux ordinations rien qui ressemble aux excellents traités si pleins de la meilleure théologie du P. Périnelle sur le sacerdoce, ou de l'abbé Masure sur le clergé diocésain. Le nouveau volume renferme fort peu de théologie, mais beaucoup d'histoire, de liturgie et de droit canonique. Les Eglises orientales y occupent une grande place. On y trouve quantité de renseignements utiles, précieux même, qui dispensent de chercher par ailleurs, mais qui, à vrai dire, ne sont pas ce que le passé faisait attendre à cette place de la collection. Bien que rédigée par un historien, la partie historique n'est pas, dans certains de ses détails, également à jour.

Dans l'histoire, par exemple, des querelles pénitencielles du début du IIIe siècle, il est toujours parlé de l'édit de Calliste, et sans aucun point d'interrogation sur l'auteur et la patrie du fameux édit péremptoire si violemment pris à parti par Tertullien. Cependant, sur ce point, il y a depuis déjà plus de dix ans, toute une littérature qui s'est fait jour et mérite de n'être pas traitée seulement par prétérition. Quelques expressions peu françaises ou même amphibologiques en plusieurs endroits demanderaient à être corrigées. Page 111, on peut lire : le mariage d'un baptisé et d'une non-baptisée n'est jamais indissoluble. L'expression est regrettable, quoique recouvrant une idée juste et qui découle d'une exacte information de faits récents. Page 135, expression tout aussi regrettable : la déclaration de nullité se fait par un tribunal ecclésiastique, « mais elle ne vaut qu'au *for externoe,* pour autant qu'elle corresponde à la réalité des faits ». Ne faudrait-il pas plutôt dire : quand elle ne correspond pas à la réalité des faits ? Ces deux exemples, qui ne sont pas les seuls, sont des plus regrettables.

4. — Comme le livre dont il vient d'être question, l'ouvrage tout aussi peu volumineux du Père JANOT traite des Sacrements, mais seulement en général : *Les sept fontaines.* Ce n'est pas un cours proprement dit, c'est un recueil de notes pleines de doctrine et même d'histoire de la doctrine. Il répond aux préoccupations actuelles de ceux qui cherchent dans la fréquentation des cercles d'étude à mieux connaître les dogmes de l'Eglise pour en mieux vivre. Il n'est pas de la vulgarisation qui se ferait au détriment de la richesse ou de la précision des enseignements donnés. Parmi les renseignements historiques, j'ai particulièrement goûté les pages consacrées à la question très complexe en elle-même et trop simplifiée dans certains manuels de la *causalité* des Sacrements.

Pourquoi (page 10), est-il parlé d'Eugène Renaudot, quand il s'agit évidemment d'Eusèbe. Page 106, la façon dont il est parlé de « l'augmentation ou *diminution* de la grâce, vie du Christ en nous », pourrait induire des lecteurs en erreur, et leur faire croire que le péché véniel diminue la grâce sanctifiante que détruit le péché mortel.

En somme, livre à répandre parmi ceux qui veulent s'instruire et qui peut servir même à des catéchistes ou conférenciers, ou directeurs de cercles d'étude ayant déjà fait leur théologie.

5. — Livre de lecture aussi, et non pas cours proprement

dit, ni de théologie, ni même d'apologétique, que celui du R. P. KOSTERS : *L'Eglise de notre foi.* Il rappelle de pas trop loin l'*Eglise du Christ* du P. Lippert, son compatriote et confrère en religion. Les deux ouvrages ont été écrits et pensés en allemand, et surtout pour des Allemands. On s'en aperçoit même à travers les traductions. L'ouvrage du R. P. KOSTERS, celui que la *R. Ap.* présente aujourd'hui, après avoir attiré l'attention sur l'autre en novembre 1936, est plus net, plus méthodique, plus facile à suivre que celui du P. Lippert, mais il est loin d'être aussi suggestif, aussi plein d'aperçus lumineux et réconfortants. Trois parties d'inégale longueur, la seconde, qui n'est pas la plus nouvelle, occupant à elle seule la moitié du volume.

1° Conception *analytique* de la Foi, c'est l'apologétique nouvelle ou rénovée, dit l'auteur. C'est l'apologétique par l'Eglise elle-même : sa transcendance et celle de son fondateur;

2° Conception *synthétique* de la Foi, c'est un résumé de l'apologétique traditionnelle par l'histoire et le miracle;

3° Conception *dogmatique.* C'est la théologie de l'Eglise, en somme synthèse doctrinale assez bien réussie, et qui donne l'impression de progrès réalisé à des lecteurs français habitués à nos traités *de Ecclesia,* où la partie spécifiquement théologique est trop souvent ou totalement déficiente ou trop étriquée.

Le principal reproche que l'on pourrait faire aux 2e et 3e parties, c'est de chercher à dire trop de choses en trop peu de mots. C'est un schéma sans vie.

Le sceau de Dieu serait-il moins fortement imprimé sur l'Eglise si (p. 87). on y gardait le silence sur le miracle du sang de saint Janvier. Que l'auteur du livre en ait été témoin en 1930 n'empêchera probablement pas plusieurs des lecteurs de mettre en doute la valeur apologétique de ce fait.

Est-il vrai, comme l'affirme la page 100, que *tous* les prêtres, sous Pie X, aient prêté le serment anti-moderniste ? On avait parlé jadis d'un pays où beaucoup de dispenses avaient dû être accordées.

Enfin, que les progrès de la théologie et l'évolution du dogme ne soient qu'un développement *subjectif* de la révélation objective peut être contesté et l'a été par des théologiens pas du tout suspects de modernisme (p. 237). Si la révélation objective est elle-même immuable, les dogmes en se développant l'insèrent au trésor objectif de la doctrine officielle dont l'Eglise a la garde et qui lui comporte des accroissements.

6. — Livre de lecture lui aussi, et qui n'a rien d'un traité classique, le récent ouvrage de l'abbé KLEIN. L'auteur a voulu dit-il donner un complément à sa *Vie humaine et divine de Jésus-Christ.* Et c'est « *le Dieu des Chrétiens* ». Ce Dieu, c'est la *Sainte Trinité.* Ce livre n'est pas un traité de théologie, même en français, comme celui par exemple du P. Valentin-Breton, un des meilleurs que nous ayons sur la Trinité. C'est une série de très intéressantes pages tour à tour, quand ce n'est pas tout à la fois, historiques, dogmatiques, philosophiques, voire morales, ascétiques et liturgiques sur ce qui est l'objet du premier de nos mystères. Les chapitres sur chacune des trois personnes ou sur la Trinité dans la Vie chrétienne, ou sur la dévotion à la Sainte Trinité, sont particulièrement dignes d'être goûtés.

Si, à la page 100, dans le chapitre VII[e] (l'un des plus arides et des moins attrayants), parmi les sources principales du dogme trinitaire qu'il se plaît à énumérer, ne figure pas la longue profession de foi du Concile de Latran de 1215, l'une des principales pourtant, c'est sans doute que l'auteur a voulu ménager à ses recenseurs éventuels le malin plaisir de signaler quelque lacune. Merci. En ce qui concerne la *N. R. A.,* c'est maintenant chose faite.

7. — Encore une série de lectures utiles et assez agréables, dénuées de tout ce qui caractérise un manuel de théologie, les 224 pages qui nous apportent les *ultima verba* d'un Père Dominicain, philosophe et théologien bien connu. Deux de ses recueils de lectures spirituelles ont été ici récemment étudiés et justement recommandés : *Théologie et Piété* (I[re] et 2[e] séries).

Le nouvel ouvrage est d'une allure assez différente. Il se rapproche beaucoup plus d'un de ses livres publiés à la Bonne Presse avant la guerre, et dont la *R. P. Ap.* a rendu compte en juin 1914 par la plume de M. Michelet : Introduction à la Scolastique. Sous le titre : *Comment étudier et comment situer saint Thomas,* le Père Timothée RICHARD nous indique aujourd'hui ce qu'il faut chercher, ce que l'on aurait tort de chercher dans saint Thomas. (Sans plus de précision, comme si tous ses ouvrages donnaient la même chose). Il répond surtout à des critiques et des difficultés que le lecteur ou plutôt l'étudiant pourrait rencontrer devant lui et indique déjà certaines grandes lignes du thomisme oubliées souvent ou simplement ignorées par celui qui se met à lire saint Thomas.

Cette ignorance ou cet oubli, dont le R. P. vise à le débar-

rasser, l'empêcherait de bien comprendre et de suffisamment goûter le grand docteur.

Le livre nous offre beaucoup de vérités à cueillir et de sages conseils à bien accueillir.

On pourrait regretter que le R. P. en ce livre ne nomme aucun de ceux de nos contemporains dont il expose et réfute les difficultés et objections. On croit quelquefois les reconnaître, mais le fait qu'il n'y a ni nom propre, ni références à des ouvrages nommés empêche de se rendre bien compte que les réponses ne tombent jamais à côté de la véritable objection, et que les remèdes ne sont pas sans rapport avec la difficulté réellement éprouvée par tel ou tel des contemporains du R. P., d'autant qu'ils peuvent historiquement s'échelonner sur un nombre d'années déjà respectable.

8. — Les deux derniers ouvrages dont il reste à parler sont des monographies, des études nouvelles dont l'objet est beaucoup plus précis, beaucoup plus déterminé.

Le premier est d'un auteur belge dont la thèse de doctorat en théologie, une étude sur les origines de l'Eucharistie, Sacrement et Sacrifice, fut, ici même, en novembre 1931, l'objet d'un compte rendu assez détaillé comportant beaucoup plus d'éloges que de réserves : Dr Werner Goossens. L'ouvrage qui se présente aujourd'hui est infiniment moins volumineux. C'est la mise au point d'une série d'articles parus dans les *Collationes Gandavenses,* en 1937 et 1938. S'il a, toutes proportions gardées, la même richesse d'information que la thèse, il ne comporte pas les mêmes réserves. Les idées maîtresses se dégagent très nettement, l'auteur en est parfaitement maître, et les présente de façon très nette et avec les nuances voulues. Rien cette fois d'une massive thèse allemande où la multitude dispersée des détails voilerait les vues d'ensemble.

Un tout petit nombre de pages suffit à poser la question. Il s'agit de la *coopération de Marie à l'œuvre rédemptrice de son Fils* : coopération à la rédemption objective, et non simplement subjective, c'est-à-dire coopération à l'*acquisition* des grâces à leur répartition, qui elle n'est pas mise en cause. Coopération *immédiate,* prochaine, physique, et non seulement *médiate,* lointaine et morale, ces dernières ne sont pas mises en discussion.

La question ainsi posée comporte deux réponses, ou deux groupes de réponses, exposées, ou au moins affirmées, ou même discutées ou prouvées dans des ouvrages de caractère assez

divers et dont plusieurs ont été et plus d'une fois signalés dans la *Revue Apologétique.*

Werner Goossens, à la question qu'il a posée, apporte nettement une réponse négative : Il n'y a pas coopération immédiate, prochaine et physique de Marie à la production des grâces qui nous viennent de son Fils. Les objections que rencontrent les défenseurs de la thèse affirmative, sans aller, nous dit-il, jusqu'à la démontrer impossible, sont assez sérieuses pour mettre en garde contre elles et demandent que l'on se montre sévère dans l'appréciation des preuves alléguées en sa faveur. Et, continue-t-il, l'examen des preuves tirées de l'Ecriture, de la tradition et de la raison théologique qui remplit la plus grande partie du livre, nous met en face quelquefois de simples probabilités, et même le plus souvent de pures raisons de convenance.

D'où les conclusions des pages 158 et 159 : « *Salvo Ecclesiae judicio, jam licet ac* oportet *thesim de cooperatione immediata B. Mariae ad redemptionem objectivam, simpliciter negare... Merito quœri potest, nonne quoad hoc mariologiae caput, apud multos theologos, cor intellectui nocuerit* ».

Et parmi les patrons dont il se réclame, Jésuites, Dominicains, etc..., les lecteurs de la *N. R. Ap.* verront avec plaisir et ne pourront qu'approuver ce qui est dit d'un de ses rédacteurs qui plus d'une fois a, dans d'autres revues, écrit sur la question discutés : « *Joannes Rivière de ipsamet thesi de immediata cooperatione B. Mariae ad redemptionem objectivam judicium non tulit sed pluries extendit insufficientiam argumentorum ad hanc thesim fulciendam allatorum. Cum doctrinœ antiquitatis et medii œvi de redemptione sedulo per multos annos studuerit auctoritas ejus quoad quœstionem de partibus Mariœ in opere salvifico Christi non est parvipendenda* ».

Le petit volume de Werner Goossens, qui ne vise que les théologiens, pourra indirectement préserver les fidèles et les personnes pieuses des exagérations de prédicateurs qui, après l'avoir lu, seront plus réservés dans leurs assertions.

9. — La monographie par Ch. l'EBRALY de la doctrine *sacramentaire de* celui qu'en français nous appelons *Zwingle,* est une thèse de doctorat en théologie victorieusement soutenue par lui devant la Grégorienne. C'est l'exposé bref, clair, méthodique et toujours appuyé sur des textes authentiques de la doctrine de Zwingle sur les Sacrements en général et surtout en particulier.

Elle renferme quatre chapitres d'inégale importance : le

premier sur les Sacrements en général, le second sur le Baptême, le troisième, le plus long, le plus important, sur l'Eucharistie, le quatrième sur les cinq autres sacrements de l'Eglise Romaine, que Zwingle ne regarde pas comme de vrais sacrements. Ces quatre chapitres d'exposition doctrinale sont précédés d'une courte introduction qui fait connaître en moins de trente pages la vie de Zwingle, et suivis d'une étude de moins de neuf pages sur les sources de la doctrine zwinglienne, c'est-à-dire sur les influences qu'a subi celui qui l'a le premier prêchée : Erasme; Luther, Cornelius Hoen et à un moindre degré Carlostadt. L'auteur s'excuse de n'avoir pas abordé l'étude de l'influence qu'a eue Zwingle à son tour sur ceux qui l'ont suivi, c'est-à-dire surtout sur Calvin.

Telle qu'elle est, malgré les coins qu'elle laisse sciemment et volontairement inexplorés, la thèse permet de voir qu'il n'y a pas une doctrine protestante, mais qu'il y a autant de doctrines que de docteurs. Elle permet aussi de se faire une idée précise et assez complète de la doctrine de Zwingle sur les Sacrements et même de la distinguer des doctrines de Luther, de Calvin et de quelques autres. Etude sérieuse, dont la lecture peut être profitable, même à ceux qui sont loin d'être des novices en théologie. De pareilles thèses sur chacun des docteurs de la Réforme rendraient de grands services.

Extérieurement, le livre se présente très bien, bien imprimé sur beau papier et préservé plus que ne le sont souvent les thèses de fautes d'impression. Vendu à Paris, mais imprimé et édité en province, il fait honneur à l'édition non parisienne.

10. — L'étude du R. P. BOULARAND sur *la venue de l'homme à la Foi,* d'après *saint Jean Chrysostome,* est aussi une thèse de doctorat soutenue devant la Grégorienne. C'est une synthèse de théologie positive sortie tout entière du travail de l'auteur, qui n'en trouve pas même un embryon dans saint Jean Chrysostome, mais qui utilise pour la faire, quantité de renseignements dispersés dans toute l'œuvre, surtout dans l'œuvre exégétique du grand docteur de l'Orient. Elle est strictement limitée à un seul Père ,et chez ce Père à une seule question.

Quatre chapitres se partagent l'ouvrage, le premier nous expose ce que saint Jean Chrysostome pense de l'objet et de la nature de la *connaissance* de foi, en d'autres termes : ce qu'elle apporte et ce qu'elle est en tant que connaissance. Les trois autres chapitres étudient le rôle qu'il assigne à la *raison,* à la *volonté* et à la *grâce,* dans la démarche décisive qui livre l'infidèle à

Jésus-Christ, et que nous appelons l'accession à la Foi, ou simplement l'acte de foi. Saint Chrysostome se trouve amené, et par sa connaissance de saint Paul et de ses Epitres, et par l'expérience que lui avait donnée le ministère des âmes à se poser et à résoudre comme il le fait, à peu près toutes les questions que nous nous posons nous-mêmes, à quinze siècles de distance, sur ces matières si complexes de la Foi.

Cette thèse forme une étude très instructive, très méthodique et très intéressante. Sa lecture sera profitable non seulement au théologien et à l'apologiste, mais même au prêtre du ministère, au curé, au missionnaire, qu'elle met et maintient avantageusement en contact intime avec un saint, avec un apôtre qui est aussi un psychologue très avisé des besoins des âmes, et des difficultés de la Foi. Elle l'aidera non seulement à la faire naître, comme le titre l'annonce, mais aussi à la défendre, à la préserver, à l'empêcher de se perdre. Livre donc de grande actualité.

11. — Pendant la correction des épreuves de cette chronique, nous arrive un volume du R. P. MERKELBACH, si avantageusement connu comme auteur d'un cours de théologie morale en trois volumes et de plusieurs opuscules portant la lumière sur des questions délicates de pastorale. Il est intitulé *Mariologie*. C'est de la meilleure théologie dogmatique et scolastique. Traité complet, bien renseigné, généralement clair et précis, et toujours méthodique.

Quatre partie composent l'ouvrage :

I. La Vierge Marie dans ses rapports avec *Dieu et avec Jésus-Christ*;

II. — La Vierge Marie *en elle-même :* Les prérogatives de l'âme, et celles du corps;

III. La Sainte Vierge dans ses rapports *avec nous* : sa maternité spirituelle et sa médiation;

IV. Le *culte* que nous lui devons.

Sous ces titres, tout ce que l'on peut dire de sérieux, de vraiment théologique, et non de purement sentimental, me paraît dit et bien dit.

Dans la deuxième partie, il discute la question de la définibilité comme dogme de foi de l'Assomption du corps de Marie dans le Ciel. Si, comme jadis Dom Paul Renaudin (*R. Ap.*, tome 56) il se prononce pour l'affirmative, ce n'est pas tout à fait pour les mêmes raisons. Cette vérité lui paraît définissable

comme dogme de foi parce qu'elle est *implicitement* révélée dans le dogme *formellement* énoncé dans la Sainte Ecriture de la victoire *complète* de Marie et de Jésus sur le serpent. Cette raison, la seule qui d'après lui justifierait une définition (p. 289) peut n'être pas acceptée par tous les exégètes.

Dans la troisième et surtout dans la première partie de son traité, il présente Marie comme *Co-Rédemptrice,* et non seulement comme médiatrice. Sous sa plume nous ne trouvons pas la question nettement posée, avec toutes les distinctions voulues, comme dans le petit livre ci-dessus recensé de W. Goossens. Je crois que les réponses affirmatives chez lui, négatives chez l'autre, ne se rencontrent guère qu'en apparence. Opposition dans les termes beaucoup plus que dans le fond.

Tout ce qu'affirme Merkelbach et avec motifs à l'appui, de la concession, de la répartition des grâces, même de la causalité lointaine médiate et morale de Marie à leur obtention ou production, n'est pas précisément ce que nient Werner Goossens et les maîtres dont il se réclame. Ce qui est en question, c'est seulement la causalité immédiate, prochaine et physique de Marie dans la production de la grâce.

Ces deux remarques n'empêchent que le nouveau traité du R. P. Merkelbach mérite comme ses ouvrages antérieurs d'être recommandé. Il peut rendre de grands services.

V. LENOIR.

INFORMATIONS

NOTES ET DOCUMENTS

I. - Hammourapi

Nous avons rédigé pour le *Supplément au Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX dirigé par M. l'abbé PIROT l'article paru récemment sous ce titre : *Hammurapi* (1), et dans *l'Initiation biblique* qui vient de paraître, un chapitre intitulé *Chronologie*. Or, depuis la composition typographique de ces deux études, les fouilles archéologiques viennent de nous fournir quelques précisions nouvelles; elles ne modifient rien de ce que nous avons écrit, mais elles donnent lieu à une mise au point de détail dont nous croyons utile d'informer les lecteurs de la *Revue* et, par elle, les lecteurs éventuels des deux études citées.

On nous excusera de dire — mais on va en apercevoir la raison — que nous avons été chargé, avec M. G. DOSSIN, professeur à l'Université de Liége, de déchiffrer, éditer et traduire les quelque 20.000 lettres sur tablettes à écriture cunéiforme découvertes à Mari, sur le Moyen Euphrate, par la mission archéologique française dirigée par M. André PARROT. Ces lettres constituent les archives épistolaires de Zimri-Lim, roi de Mari, contemporain de Hammourapi, roi de Babylone, l'auteur du fameux « Code de Lois » traduit pour la première fois en 1902, par le P. Vincent SCHEIL. Or, dans une Communication au Congrès international des Orientalistes réuni à Bruxelles, en septembre dernier, nous avons fait connaître un ensemble

(1) Les éditeurs de l'*Initiation biblique* ont estimé plus utile à leurs lecteurs de faire imprimer Hammourabi, au lieu de Hammourapi que nous avions écrit. On peut voir, dans *Supplém. au Dict. Bibl.*, col. 381, l'étymologie et, par suite l'orthographe de ce nom. On n'oubliera pas que l'identification, proposée par plusieurs auteurs, du roi de Babylone avec *Amraphel* de la *Genèse* reposait, *en partie*, sur l'orthographe Hammourapi Amraphel. (Dans les ouvrages spéciaux, on écrit Hammurapi, *u* se prononce *ou*).

de données fournies par ces lettres dont nous citerons les deux suivantes :

1° Hammourapi, qui imposera un jour son hégémonie à la Mésopotamie tout entière, fut obligé, à l'époque de nos lettres, de faire une alliance au Nord de Babylone, avec le roi de Mari et, au Sud, avec Rîmd-Sin, roi de Larsa. C'est que — les lettres actuellement déchiffrées l'attestent manifestement — l'état d'insécurité de la Mésopotamie était tel, du Nord au Sud, qu'il fallait mobiliser quelquefois des centaines et même des milliers de soldats pour arrêter les incursions des ennemis, et que Babylone elle-même fut menacée.

2° Donnée absolument nouvelle : Hammourapi de Babylone avait deux homonymes; l'un était roi d'Alep et l'autre roi de Kourda.

La ville de Kourda n'est pas identifiée. Les lettres déchiffrées nous montrent Hammourapi, roi de Kourda, se rendant chez Zimri-Lim, roi de Mari, pour traiter d'affaires. Un ensemble de données paraissent autoriser la conclusion que ce Hammourapi était un roitelet vassal du roi de Mari.

Quant au troisième Hammourapi, nous ne possédons pas de renseignements qui puissent intéresser les lecteurs de la *Revue;* mais le fait, quelque surprenant qu'il soit, est affirmé explicitement dans plusieurs lettres « *Hammourapi, roi d'Alep* »; et ce Hammourapi est bien distinct de celui de Kourda et de celui de Babylone.

La coexistence de trois *Hammourapi* met en particulière évidence le mauvais tour que pourrait nous jouer *l'homonymie* — homonymie que nous avons fait spécialement ressortir, en 1931, dans notre *Larsa* (1).

3° Il importe enfin de signaler, du point de vue chronologique, que plusieurs textes de la série DOSSIN ont donné lieu à une étude de M. Thureau-Dangin (2) qui a abouti à la conclusion du *synchronisme des règnes de Hammourapi, roi de Babytoire, et de Samsi-d'Adad* I^er^, *roi d'Assyrie.* Il s'ensuit que *Hammourapi* aurait régné à Babylone, non pas au XX^e^ siècle,

(1) Pp. 69-75 et 124-127.
(2) *Rev. d'Assyriol.*, t. XXXIV, pp. 135-140.

mais au milieu du XIX^e^, puisque Samsi-d'Adad I^er^ fut roi d'Assyrie de 1892*-1860* (1).

Cette conclusion de M. THUREAU-DANGIN confirme ce que nous avons écrit, dans l'*Initiation biblique*, p. 430, au sujet de la chronologie du règne de Hammourapi. Charles-F. JEAN.

II. - Notes de Littérature

Ils sont déjà des hommes, roman, par CHRISTIAN MÉGRET. Arthème Fayard, éditeur, Paris. (Prix : 18 francs).

Une ancienne actrice a fondé un refuge pour des orphelins, enfants d'artistes dramatiques, lyriques et chorégraphiques. Tout le livre est consacré à six d'entre eux, pendant la période de leurs vacances, coïncidant avec les premiers mois de la guerre de 1914.

Ces enfants passent leur temps dans les locaux même du refuge, dans la banlieue de Paris, sous la vague surveillance d'un ancien sous-officier de coloniaux, brave homme, mais très peu préparé à une œuvre d'éducation. Absence de surveillance, absence d'éducation : c'est dire que les enfants retournent rapidement à l'état demi-sauvage.

L'auteur décrit minutieusement, et non sans talent, leurs occupations, leurs jeux, leurs rêves, leurs défauts, leurs malices, leurs querelles, leurs passions; il consacre même, de loin en loin, quelques paragraphes pénibles, qu'il aurait mieux fait de ne pas écrire, à leurs vices précoces. Le mot de La Bruyère : « *Ils sont déjà des hommes* », qui sert de titre au livre, n'est pas menteur pour la petite équipe en question. Mais quel pessimisme !

Les enfants chrétiens ne sont pas sur ce modèle désolant. La seule utilité du livre pourrait consister en ceci qu'il démontre, par des exemples, à quel point est fausse la théorie de Rousseau: « L'homme naît bon, la société le déprave »... et à quel point les méthodes chrétiennes sont indispensables pour « élever » les enfants. Pr. TESTAS.

---

(1) Plusieurs sont intéressantes, directement ou indirectement, au point de vue biblique; telle l'existence 1° des *dawidum*, (rad. : *dawid*, ou *david*) = grand sheïk; 2° des *mârê Iamima* (correspondant à *beney Iamin*) qu'on *peut* traduire par Benjaminites, c'est-à-dire *Méridionaux* (c'est-à-dire ceux qu'on avait à sa droite quand on s'orientait — face au soleil levant, suivant l'usage. — Voir DOSSIN, dans *Syria*, 1938, p. 116), ou *Iaminites*, de même que nous appelons *Yéménites* les habitants du *Yemen*, dans l'Arabie du Sud; 3° des *ha-bi-ri* (qui ne sont *pas des Hébreux*), au XIX^e^ s. (Textes inédits).

PETITE CORRESPONDANCE

La " Revue Doloriste "

Q. — *Que penser de la* Revue Doloriste ? *Cette revue est-elle à recommander à des malades chrétiens ?*

R. — Il s'agit là d'une publication dont les intentions généreuses ne sont pas douteuses, puisqu'elle voudrait attirer l'attention des heureux de ce monde sur l'immense armée des souffrants « et aussi aider ceux-ci à tirer parti de leurs souffrances ». La *Revue Doloriste* est d'un large éclectisme et les vues qu'on y développe sont assez souvent compatibles avec la perspective chrétienne. Néanmoins, cette perspective est rarement rejointe et exprimée dans cette revue, où l'on reste le plus souvent sur un plan humain, avec ses radicales insuffisances dans ce domaine. C'est dire que cette revue ne saurait être recommandée aux malades chrétiens, sauf très exceptionnellement. Les bonnes revues pour malades ne manquent pas.

REVUE DES REVUES

Revues bibliques

Revue biblique. — Octobre 1938. P. BENOIT, *La loi et la croix d'après Saint Paul.* — F. M. ABEL, *L'île de Hotabé, à l'entrée du golfe d'Aquaba.* — P. TRESSON, *La stèle triomphale de Thoutmosis III.* — L.-H. VINCENT, *L'aube de l'histoire à Jéricho. (A suivre).*

Janvier 1939. — A. ROBERT, *Le psaume* CXIX *et les Sapientiaux.* « Les parallélismes du psaume CXIX montrent qu'il est postérieur au premier recueil des Proverbes et à Job. Son culte de la Thorah le situe dans la période du Judaïsme qui suit Néhémie et Esdras. Quelle que soit sa date précise, il témoigne d'un état d'âme qui n'est ni fermé, ni rigide, ni desséché par l'obsession ritualiste. L'Église l'a instinctivement compris, qui met sur nos lèvres ces protestations de foi, de confiance et d'amoureuse fidélité. Nous n'avons pas à les violenter pour leur faire exprimer les sentiments de la vie chrétienne la plus haute ».

A.-M. DUBARLE, *Le signe du temple.* Exégèse des paroles de Jésus, Jo., II, 19. — A.-J. FESTUGIÈRE, *L'expérience religieuse du médecin Thessalos.* — L.-H. VINCENT, *L'aube de l'histoire à Jéricho* (suite).

Biblica. — Quatrième numéro de 1938. H. SCHNEIDER, *Le psautier palimpseste de l'ancienne version latine dans le Codex Vat.* latin 5359. En allemand. — O. OLIVIERI, *Différence de ton entre les chapitres*

I-IX et les chapitres X à XIII dans la deuxième épître aux Corinthiens. En italien. — J. M. BOVER, *Utilisation de l'adjectif grec singulier* nâs *dans saint Paul.* En espagnol. — A. BEA, *Ras Shamra et l'Ancien Testament.* En allemand.

Premier numéro de 1939. — C. PETERS, *Citations arabes des Psaumes dans Abu Nucaim.* En allemand. — J. BUDA, *Tsémah Jahweh. Etude sur la christologie d'Isaïe.* En latin. — E. F. SUTCLIFFE, *Le Dr Eisler et le quatrième évangile.* En anglais. — R. KOPPEL, *Nouveaux matériaux pour l'étude de la chronologie de la céramique en Palestine.* En allemand.

Bibliographie

VARIÉTÉS

« VACANCES ESTUDIANTINES », splendide magazine de 48 pages, 31×22, en héliogravure, sur papier de luxe, 3 fr. 50 aux Editions Jécistes E.P.S., 19, rue Dareau, Paris (14e). Chèque postal : J.E.C.E. (E.P.S.) 2022-96 Paris (Conditions spéciales très intéressantes par quantité).

Connaissez-vous « VACANCES » ESTUDIANTINES » ? Décrire ce Magazine splendide, sans l'avoir vu est presque impossible.

C'est une publication artistique de 48 pages, grand format (31 × 22), sur les vacances, dont on ne se lasse pas d'admirer les 70 splendides photos en héliogravure, pour lesquelles les qualificatifs les plus forts sont insuffisants !

Quant à ses articles, ils sont passionnants et de première valeur. Citons en particulier, l'article pittoresque de Joseph Folliet, le délicieux et substantiel article de François Desplanques, ceux de Geneviève Duhamelet, Guy de Loussot, Louis Mendigal, etc...

Bien qu'écrit plus spécialement pour les jeunes filles, ce magazine est le manuel idéal des vacances que jeunes gens aussi bien que grandes personnes ne se lasseront pas de lire et d'admirer.

C'est un devoir, oh ! très agréable, d'acheter une telle publication, et vous serez émerveillé par la présentation artistique qui n'est égalée que par la valeur passionnante et éducative des articles.

Et lorsqu'on voit que ce chef-d'œuvre n'est vendu que 3 fr. 50, on se demande comment on a pu réaliser ce tour de force !

Le Gérant : Gabriel Beauchesne.

LIVRES CLASSIQUES

NOUVEAU COURS DE GÉOGRAPHIE
à l'usage de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement Primaire Supérieur

(Programmes des 30 Août 1937 et 11 Avril 1938)

par

François PINARDEL, Directeur des Études de Sainte-Croix-de-Neuilly
Diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie

Classe de Sixième et Année préparatoire des E. P. S. — **GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.** 1. vol. in-8 écu (258 pp.) contenant 9 cartes - dont une carte hors texte en couleurs - et 87 illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, soins arrondis, **24** fr.

Classe de Cinquième et 1re Année des E. P. S. — **LE MONDE (moins l'Europe, l'Asie Russe et les Colonies françaises).** 1 vol. in-8 écu (354 pp.) contenant 24 cartes - dont 5 cartes hors texte en couleurs - et 109 illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, coins arrondis, **25** fr.

Classe de Quatrième et 2e Année des E. P. S. — **L'EUROPE (moins la France) ET L'ASIE RUSSE.** 1 vol. in-8 écu contenant de nombreuses illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, coins arrondis. *(Sous presse)*

Classe de Troisième. — **L'EUROPE (moins la France).** 1 vol. in-8 écu (410 pp.), contenant 18 cartes dont 5 cartes hors texte en couleurs et 140 illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, coins arrondis, **36** fr.

Classe de Première. — **LA FRANCE ET SES COLONIES.** *Nouvelle édition.* 1 vol. in-8 écu (704 pp.) contenant 16 cartes hors texte, 20 cartes et plans et 233 illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, coins arrondis, **44** fr.

Couronné par la Société de Géographie

Du même auteur :

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE, RÉGIONS POLAIRES, AMÉRIQUE, OCÉANIE. — Nouvelle édition. 1 vol. in-8 écu (324 p.), contenant 14 cartes dont 3 cartes hors texte et 112 illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, **24** fr.

ASIE, INSULINDE, AFRIQUE. — 1 vol. in-8 écu (338 pp.), contenant 14 cartes, dont 3 cartes hors texte en couleurs, et 84 illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, **24** fr.

LA FRANCE ET SES COLONIES. — *Nouvelle édition.* — 1 vol. in-8 écu (338 pp.), contenant 23 cartes et 109 illustrations. Relié souple, pégamoïd vert, coins arrondis, **25** fr.

LES COLONIES FRANÇAISES. — *Description. — Ressources. — Population. — Situation économique.* 1 vol. in-8 écu (268 pp.) contenant 101 illustrations et 14 cartes, **15** fr.

On trouvera dans ce volume la description de chaque colonie française et tableau de sa population.

Quelques appréciations :

« Les mêmes qualités se rencontrent dans tous les volumes : simplicité, concision et clarté remarquables de l'exposé, augmentées encore par les caractères variés et saillants ; illustrations abondantes et bien venues ; cartes en noir et cartes dépliantes en couleurs *qui dispensent d'un atlas.* »

R. DENDAL (*Les Études Classiques*)

« La présentation est des plus attrayantes. L'*illustration*, souvent inédite, fort bien fondue avec le texte, s'arrête de préférence aux photographies d'assez grand format, expressives, accompagnées de légendes détaillées qui en font l'objet d'autant d'exercices d'observation. » (*Le Fichier Scolaire*)

« Tout ce qui a été dit, à cette place, des précédents volumes de cette collection devrait être rappelé pour celui-ci. Même disposition typographique claire et variée, même abondance de l'illustration commentée, même usage de la carte dépliante en couleurs, même rédaction attrayante et précise. L'ensemble « fait » moderne et gai. » (*La Cartographie Scolaire*)

A toute commande, ajouter, pour le port et l'emballage : 10 % (France et Colonies) ; 15 % (Etranger)

LIVRES CLASSIQUES

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE

à l'usage de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement Primaire Supérieur

(Programmes des 30 Août 1937 et 11 Avril 1938)

PRÉCIS D'HISTOIRE ET LECTURES HISTORIQUES

par

Joseph SÉCHER, Professeur à l'École Saint-Stanislas de Nantes

Classe de Sixième et Cours Préparatoires des E. P. S. — **L'ANTIQUITÉ (Orient - Grèce - Rome).** 1 vol. in-8 écu (458 pp.) contenant 188 illustrations dans le texte, 5 cartes hors texte, 29 cartes et plans - *dispensant d'un atlas* - Relié souple, pégamoïd bleu, coins arrondis, **36** fr.

Classe de Cinquième et 1re année des E. P. S. — **LE MOYEN AGE. De la fin de l'Empire romain d'occident au début des temps modernes.** — 1 vol. in-8 écu contenant de nombreuses illustrations. Relié souple, pégamoïd bleu, coins arrondis. *(Sous presse)*

Classe de Quatrième et 2e année des E. P. S. — **LES TEMPS MODERNES. De la Renaissance à la Révolution.** 1 vol. in-8 écu contenant de nombreuses illustrations. Relié souple, pégamoïd bleu, coins arrondis. *(En préparation)*

En attendant, utiliser le « **Moyen âge et le commencement des temps modernes** » (4e édition revue et corrigée) de Mgr. SAULNIER qui fut longtemps, à Paris, professeur d'histoire très apprécié.

Du même auteur :

L'ORIENT ET LA GRÈCE. — 1 vol. in-8 écu (420 pp.) contenant 4 cartes hors texte, 28 cartes et plans et 163 illustrations. Relié souple, pégamoïd bleu, coins arrondis, **30** fr.

ROME. — 1 vol. in-8 écu (508 pp.) contenant 4 cartes hors textes, 26 cartes et plans et 190 illustrations. Relié souple, pégamoïd bleu, coins arrondis, **42** fr.

Ces deux ouvrages offrent un précieux complément de Lectures et d'Images au Manuel **L'Antiquité.**

Quelques appréciations :

« La méthode employée par l'auteur est vraiment remarquable et la présentation de ce livre — faut-il le dire ? — est en tous points impeccable. Elle est *digne de la Maison Beauchesne dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine universitaire.* » *(L'Athénée)*

... « Livre exquis qui ne manquera pas d'avoir un grand succès. » *(Nouvelle Revue Apologétique)*

... « C'est vraiment le manuel d'histoire que l'on peut rêver. »
G. BARDY *(La Vie Catholique)*

... « La typographie, très variée, est parfaite, le papier légèrement glacé fait bien ressortir les gravures et permettra de les utiliser en vue d'un cours annexe d'histoire de l'art. » *(Le Fichier Scolaire)*

... « Nous nous plaisons d'autant plus à louer ce livre que nous y retrouvons, avec joie et surprise, le plan, l'ordonnance et la disposition de nos propres manuels d'histoire de l'Orient et de la Grèce, qui rencontrent en Belgique. depuis dix ans, un succès très flatteur. »
Tony SEVERIN. *(Les Etudes Classiques)*

Envoi, sur demande, de notre catalogue de livres classiques.

A toute commande, ajouter, pour le port et l'emballage : 10 % *(France et Colonies)* ; 15 % *(Etranger)*

Imp. Gaston CAGNIARD. — Château-Thierry (Aisne)